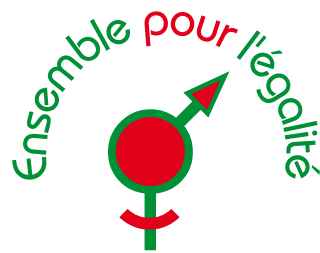


Projet de renforcement du leadership féminin
et de la participation des femmes à la vie politique
et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie



Recherche-action sur « la participation politique des femmes au niveau local en Tunisie »

Sihem Najar & Mohamed Kerrou



- L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN-INSTRAW) promeut la recherche appliquée aux questions de genre, facilite la gestion des connaissances et soutient la formation à travers les réseaux et le partenariat multilatéral avec des agences des Nations Unies, les gouvernements, les universités et la société civile.
- Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) a été établi en 1993 en Tunisie en tant qu'institution régionale indépendante œuvrant pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le monde arabe, à travers la recherche, la formation, le travail en réseaux et le plaidoyer. Le CAWTAR travaille en partenariat avec les institutions régionales arabes ainsi qu'internationales pour une meilleure habilitation de la femme dans les domaines socioéconomiques, politiques et culturels.

Le renforcement des capacités des femmes en matière de leadership et de participation à la vie politique et à la prise de décision en Tunisie

Recherche-action sur « la participation politique des femmes au niveau local en Tunisie »

Auteur : **Sihem Najar & Mohamed Kerrou**
Graphique et mise en page : **Mohamed Drissi**

**L'Institut International de Recherche et de Formation
des Nations Unies pour la Promotion de la Femme
(UN-INSTRAW)**

César Nicolás Penson 102-A
Santo Domingo, République Dominicaine
Phone: 1-809-685-2111
Fax: 1-809-685-2117
Email : info@un-instraw.org
PageWeb : <http://www.un-instraw.org>

**Centre de la Femme Arabe pour la Formation
et la Recherche (CAWTAR)**

P.O. BOX nr.105
1003 Cité El Khadra
Tunis, Tunisie
Tel: +216 (0)71 773511
Fax: +216 (0)71 773611 / (0)71 780002
E-mail : cawtar@cawtar.org
PageWeb : <http://www.cawtar.org>

Copyright ©2009
Tous droits réservés

Les auteurs de cette publication sont responsables du choix et de la présentation des informations contenues dans ce rapport, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sauraient engager le Secrétariat des Nations Unies ou l'UN-INSTRAW et le CAWTAR. Les désignations employées et le matériel graphique présenté dans ce rapport n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'UN-INSTRAW et du CAWTAR quant au statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région et de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées appartiennent à l'auteur/aux auteurs et ils ne reflètent pas nécessairement les opinions des Nations Unies, du UN-INSTRAW et du CAWTAR.

SOMMAIRE

Résumé	5
Introduction	7
I – Problématique et méthodologie de la recherche-action	8
1- La problématique.....	8
2- La méthodologie.....	8
3-L'enquête qualitative	9
3.1- L'intérêt de la phase exploratoire	9
3.2- le déroulement de la phase exploratoire	10
3.3- L'enquête proprement dite	10
3.4 - L'échantillon	11
4- L'intérêt pragmatique et opératoire de la recherche-action	14
4.1- L'observation	14
4.2- Les entretiens approfondis / compréhensifs.....	15
4.3- la recherche-action participative : les « groupes stratégiques »	16
II - la participation politique des femmes à l'aune de l'institutionnalisation démocratique .	17
1- Trajectoires politiques : la socialisation politique des femmes et des hommes.....	21
1.1- la demande sociale et institutionnelle.....	22
1.2- la volonté et l'initiative individuelle.....	24
2- Les logiques sous-jacentes à la participation politique des femmes	28
3- Les limites de la participation politique des femmes.	31
4- Schéma organisateur de la participation des femmes tunisiennes à la vie politique et à la prise de décision.....	34
III – Vers une stratégie d'action pour une meilleure participation politique des femmes.....	37
1 – les institutions de socialisation : la famille et l'école.....	38
2 – les structures politiques représentatives	39
3 – le champ médiatique.....	40
4 – les associations et les partis politiques	41
5 – le local et le global.....	42
Bibliographie.....	43
Annexes	47

Résumé

La participation politique des femmes est l'une des questions stratégiques débattues au sein des instances nationales, régionales et internationales. Elle s'inscrit dans une logique de promotion et de mise en œuvre des principes d'égalité et d'exercice de la citoyenneté.

L'enquête nationale effectuée en Tunisie, par le biais de la méthode qualitative et de la recherche-action participative, impliquant les acteurs dans une dynamique d'échange d'idées et d'expériences, s'est basée sur un échantillon de 20 personnes - femmes et hommes -, interviewés dans trois régions différentes : le Grand-Tunis, la région de Zaghouan et la région de Kairouan. Le choix de ces régions s'explique par une multiplicité de critères : la centralité (Tunis), la prédominance du rural (Zaghouan) et le doublet urbain-rural (Kairouan).

Visant à élaborer une stratégie en vue d'une meilleure participation politique des femmes, la recherche-action s'est orientée vers la combinaison des techniques de l'observation directe, de l'entretien approfondi et du débat avec un « groupe stratégique » composé de personnes-ressources représentant les trois régions, les différentes générations ainsi que les diverses tendances et organisations de la société civile (partis politiques, conseils municipaux, syndicats et associations).

Les entretiens approfondis ont montré que les trajectoires politiques sont souvent façonnées par le croisement entre une volonté individuelle d'affirmation de soi et des conditions sociales et politiques favorables permettant à l'individu d'accéder à la sphère publique et aux postes de commande moyennant le recours aux réseaux familiaux, sociaux et politiques.

Les dynamiques locales de promotion des femmes peuvent parfois déboucher sur un processus de consécration nationale et de mobilité qui, par effet de retour, prive les régions de leurs compétences, sans pouvoir toujours intégrer la dimension transnationale constitutive de la mondialisation.

L'enquête nationale sur la participation politique illustre également l'existence de trois logiques fondamentales permettant l'affirmation des femmes en tant qu'acteurs politiques, à savoir le consensus autour des candidates aux postes de leadership auquel s'ajoute une impulsion des réformes juridiques et politiques « par le haut », des alliances et des conflits en vue de l'accession aux postes de décision et la contradiction entre l'élan d'émancipation et les pesanteurs du champ politique.

La participation politique des femmes qui ne cesse de s'accroître au fil des années, à la faveur d'une politique étatique volontariste d'émancipation des femmes, rencontre cependant des obstacles et des limites qui consistent essentiellement en la persistance du poids du foyer et de la famille, de la culture patriarcale et des stéréotypes véhiculés par les médias à l'encontre des femmes, sans oublier les résistances des femmes elles-mêmes imprégnées du poids de la tradition et de la domination masculine.

L'autre obstacle de taille demeure, selon les enquêtées, la fermeture du champ médiatique qui ne consacre pas, dans les faits, les principes de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la diversité politique.

C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'une stratégie d'action en vue d'une meilleure participation des femmes à la vie politique exige, à la base, la diffusion par l'école, la famille et les médias d'une culture égalitaire et non discriminatoire envers des femmes ainsi que l'ouverture du champ médiatique, avec l'instauration d'un débat pluraliste où les femmes participent activement et sur un pied d'égalité avec leurs partenaires hommes à la vie civile et politique.

Une telle stratégie vise également le renforcement des capacités des femmes en matière de démocratie participative à l'échelle locale et nationale, au niveau des associations et des partis politiques, tout en accordant un intérêt particulier aux structures représentatives, en particulier les conseils municipaux - lieu d'exercice immédiat de la citoyenneté - et surtout les syndicats locaux et régionaux qui demeurent, pour des raisons historiques et politiques, quasi-exclusivement masculins au niveau des postes de décision.

Introduction

A l'origine, deux objectifs principaux étaient visés par cette recherche-action ayant pour objet la participation politique des femmes tunisiennes :

- Elaborer un cadre d'analyse théorique et méthodologique des actions et des stratégies menées par les acteurs sociaux en vue d'une promotion de la participation politique des femmes, en prêtant une attention particulière aux obstacles et aux facteurs défavorables à une telle participation et à tout ce qui est de nature à créer un « gender gap ».
- Propulser une dynamique de groupe et contribuer à susciter des débats au sein des différentes institutions et structures (conseil municipal, partis politiques, syndicats, associations...), à travers des personnes-ressources qui pourraient jouer un rôle actif en vue de la promotion de la participation politique des femmes.

La phase exploratoire, d'une durée de deux mois (janvier et février 2009), visait à établir des contacts avec les acteurs politiques (femmes et hommes), à mener des entretiens compréhensifs, sur la base d'un guide d'entretien (voir annexe), avec des individus sélectionnés parmi ces acteurs en fonction de leurs « positions-clefs », en les sensibilisant davantage à la nécessité de la promotion de la participation politique des femmes.

Le choix empirique d'effectuer l'enquête dans trois régions de la Tunisie choisies sur la base de la centralité (le Grand Tunis), la ruralité gravitant autour d'un village ancien (la région de Zaghouan) et le doublet rural/urbain (la région de Kairouan) nous a menés à entrer en contact avec les acteurs politiques et à effectuer des entretiens avec six (6) personnes résidant dans ces trois régions. Un tel échantillon a pour fonction de cerner la question étudiée dans sa configuration générale et d'indiquer des pistes de recherche prometteuses pour l'enquête.

L'exploitation des résultats de ces entretiens exploratoires a été effectuée en rapport avec la problématique et la méthodologie de la recherche-action qui tend à impulser une dynamique participative par la construction d'une démarche de recherche avec les acteurs eux-mêmes, en veillant à inscrire cette démarche dans un processus de connaissance basée sur les techniques de base de l'enquête à savoir l'observation in situ et l'entretien compréhensif, clefs de voûte de la méthode qualitative.

I- Problématique et méthodologie de la recherche-action

1- Problématique

Dans quelle mesure la participation politique et l'accès des femmes à la sphère publique et aux postes de décision sont tributaires, d'une part, d'une dynamique individuelle et collective où interfèrent les trajectoires et les ressources ainsi que les réseaux en vue du renforcement du leadership féminin et, d'autre part, de logiques politiques basées sur les alliances, les conflits et les modalités spécifiques d'affirmation de soi et d'émancipation au sein du champ politique ?

Autrement dit, pour être femme politique, il importe de mobiliser des ressources individuelles, familiales et sociales qui favorisent l'entrée, l'activité et la mobilité dans la sphère publique.

Une autre configuration de la participation des femmes à la vie politique pourrait être décelée : celle de la lutte des femmes contre la culture politique autoritaire et les valeurs sociales patriarcales.

C'est dire la complexité des conditions de participation des femmes à la sphère publique, en particulier aux postes de décision politique qui demeurent, en Tunisie comme dans la plupart des autres pays, accaparés par les hommes.

L'intérêt de la problématisation combinant l'étude des itinéraires individuels, des réseaux sociaux et des liens entre les alliances et les conflits qui sont au cœur du politique est de vouloir rendre compte de la participation politique des femmes en tant que processus global où interfèrent les rapports de genre, le poids de la culture et de la tradition et les rapports de force traversant le champ social et politique.

2- Méthodologie

La démarche adoptée dans le cadre du présent travail est orientée par un choix méthodologique qui vise à produire un savoir valable et utile pour l'action et l'intervention. Elle consiste à mettre en place une stratégie de recherche qui doit aboutir à une stratégie d'action dans une perspective de changement social. Il s'agit essentiellement de combiner les efforts et les expériences du (des) chercheur(s) et des acteurs en vue d'avoir une influence sur le cours des choses. Plus encore, en intégrant la recherche et l'action, l'objectif est d'impulser et de faciliter des changements et de fonder de nouvelles connaissances scientifiques.

Cette démarche qui s'effectue dès le départ avec les acteurs concernés est de type qualitatif et se rapproche du pôle exploration / découverte qui correspond à la logique

hypothético-inductive⁽¹⁾. A ce titre, il importe de souligner que « toute méthode en science sociale est dans une relation d'«affinité sélective» avec un «point de vue» sur le social »⁽²⁾, voire avec une certaine posture épistémologique.

3- L'enquête qualitative

Comme tout processus de recherche, la recherche-action élaborée dans le cadre de notre étude sur la participation politique des femmes comporte un certain nombre d'étapes essentielles. Etant donné que l'orientation théorique et méthodologique est enracinée dans la pratique et l'intervention sociale, la démarche que nous empruntons se réfère à la position inductive où la phase exploratoire se présente comme un passage obligé qui structure l'enquête principale. Ainsi, nous pouvons schématiser notre travail comme suit :

- L'observation informelle et, en quelque sorte, naïve des terrains de l'enquête. Cette première étape consiste à entrer en contact avec les sujets actifs et à identifier les informateurs privilégiés ;
- L'enquête exploratoire qui consiste à interviewer des personnes-clefs. Il s'agit d'une exploration pragmatique visant à structurer le processus de recherche dans le but de répondre aux préoccupations d'acteurs de terrain⁽³⁾ ;
- L'enquête principale qui se base sur une diversité de techniques de recherche ;
- Les réunions de groupes.

3.1 - L'intérêt de la phase exploratoire

Le choix des personnes interviewées lors de la phase exploratoire dépend de la mobilisation par le(s) chercheur(s) de ses connaissances de terrain et de la disponibilité des personnes-ressources, c'est-à-dire des individus qui occupent au sein du champ de l'enquête des position-clefs qui les habilitent à parler en connaissance de causes et à apporter un éclairage à même de renseigner sur les dynamiques qui animent le champ d'étude.

Etant donné qu'il s'agit d'une enquête qualitative qui a pour objectif de pointer les tendances et non d'une enquête quantitative visant à mesurer les attitudes, la question de la représentativité de l'échantillon ne saurait être réduite au nombre et à la répartition

(1) Robert Mayer et Francine Ouellet, « La recherche dite 'alternative'. la recherche-action, la recherche participative, l'intervention sociologique, la recherche féministe et la recherche conscientisante », in Robert Mayer, Francine Ouellet & alii, *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal/ Paris, Gaëtan Morin éditeur, 2000, p. 290.

(2) Olivier de Sardan, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à l'usage des étudiants*, LASDEL, Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local, Octobre 2003. <http://www.ird.ne/lasdel/pub/13methodologie.pdf>, (consulté le 22 février 2009), p. 20.

(3) Ruth Canter Kohn & Pierre Nègre, *les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 153-154.

en fonction de l'éventail des positions. En d'autres termes, il ne s'agit pas de multiplier à l'infini le nombre des interviewées ni de cerner la totalité des variables (genre, fonction et grade, âge, milieux géographiques, etc.). Mais le plus important est de cibler les acteurs les plus influents par le rayonnement individuel et la capacité à insérer leurs actions dans le cadre de vastes réseaux sociaux. Bien évidemment, le choix de ces personnes ou informateurs privilégiés tient compte des éléments fondamentaux qui structurent la participation politique, à savoir les rapports hommes/femmes, urbain/rural, local/global, ainsi que de la transmission intergénérationnelle, des affinités électives et de la communication.

La phase exploratoire est essentielle dans la mesure où elle oriente le processus de recherche en tenant compte de la spécificité de la réalité sociale étudiée. En effet, plutôt que de considérer le terrain comme une instance de vérification d'une problématique préétablie, elle l'envisage comme le point de départ de cette problématisation⁽⁴⁾.

L'intérêt de cette phase réside dans ce qui suit :

- dégager des pistes de recherche et les axes thématiques relatifs à la participation politique des femmes ;
- déterminer les objectifs du travail et formuler des hypothèses sur le terrain ;
- réajuster le guide d'entretien ;
- tenir compte des points de vue des acteurs concernés au niveau de l'élaboration de la stratégie de la recherche.

3.2- le déroulement de la phase exploratoire :

La phase exploratoire de l'enquête est incontournable en vue de la réalisation de la recherche-action qui n'est pas une méthode en soi, mais une stratégie qui oriente la recherche et détermine le choix des outils. Les outils de l'expert en recherche-action sont ceux-là même de la sociologie empirique de type qualitatif, à savoir : les entretiens compréhensifs et l'observation in situ des acteurs. Le choix de ces deux techniques de recherche tient à leur intérêt méthodologique quant à la collecte de données empiriques riches et profondes sur l'objet étudié.

En tout, six entretiens exploratoires ont été effectués dans les trois régions de l'enquête : le Grand Tunis, la région de Kairouan et la région de Zaghouan (cf. Echantillon).

3.3- L'enquête proprement dite

La planification de l'enquête principale s'est faite à la lumière des différentes composantes de la phase exploratoire et des travaux de l'atelier de réflexion qui s'est tenu

(4) Concernant le renversement du mode de construction de l'objet, nous renvoyons à l'ouvrage de Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, Coll. 128, 1996, pp. 19-24.

vers la fin du mois de février 2009. Ce sont ces diverses étapes du processus de la recherche qui ont mis en synergie les expériences, les logiques, les connaissances et les savoir-faire des différents agents et acteurs (sujets concernés, chercheurs, « commanditaires », décideurs) impliqués et engagés dans la recherche-action qui ont contribué à la mise en place d'une stratégie d'intervention en vue de renforcer la participation politique des femmes. En combinant la stratégie de recherche et la stratégie d'action, l'enquête qui s'est déroulée durant les mois de mars et avril 2009 s'est orientée vers le réajustement de « la trame politique » dans les régions concernées pour une répartition plus égalitaire et plus équilibrée des rôles et statuts des hommes et des femmes au sein de la sphère publique.

Pour ce qui est du contexte tunisien, l'enquête exploratoire a révélé que le dispositif juridique (le Code du Statut Personnel et le code électoral en l'occurrence) constitue un élément mobilisateur pour une pleine participation des femmes à la vie politique. A cet effet, plutôt que de cibler les décideurs, l'enquête doit être structurée de manière à mener vers une stratégie d'action focalisée, d'abord, sur les femmes elles-mêmes et, ensuite, sur la société civile avec ses différents acteurs et intervenants.

Pour ce faire, trois techniques d'investigation ont été adoptées dans le cadre de l'enquête qualitative : l'observation, l'entretien individuel (socialement enraciné) et les réunions de groupes (suite à l'identification et à la constitution « du groupe stratégique »⁽⁵⁾).

3.4- L'échantillon

Les premiers éléments dégagés à partir de la phase exploratoire nous ont permis de déterminer la taille de l'échantillon qui est constitué de 20 personnes réparties en fonction du cadre géographique, du sexe et de l'activité politique. A ce titre, des précisions d'ordre méthodologique, concernant la représentativité de l'échantillon, nous paraissent fondamentales. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'échantillon constitué dans le cadre d'une enquête qualitative par entretien compréhensif est, généralement, de taille plus réduite que celui d'une enquête quantitative par questionnaire, car les informations collectées « sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence. Une seule information donnée par l'entretien peut avoir un poids équivalent à une information répétée de nombreuses fois dans des questionnaires »⁽⁶⁾. En ce sens, la profondeur des informations recueillies dépend du type d'exploitation des données, basé sur une analyse qui se veut la plus exhaustive possible.

Sur un autre plan, il ne faut pas perdre de vue l'un des éléments méthodologiques relatif à ce type d'enquête. Il s'agit du stade de « saturation » où les données collectées

(5) Cf. infra. : 3- la recherche-action participative.

(6) Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Nathan, Coll. 128, 1992, p. 54.

deviennent, à partir d'un certain nombre d'entretiens, répétitives ce qui nécessite la restriction de la taille de l'échantillon initialement déterminé.

L'échantillon est composé des personnes touchées par la recherche-action dans les trois régions de l'enquête : le Grand Tunis, la région de Kairouan et la région de Zaghouan et dans le cadre des différentes étapes du processus de la recherche : la phase exploratoire, l'enquête et la réunion du groupe stratégique.

En totalité, 20 personnes ont été interrogées. Lors de la phase exploratoire, six entretiens ont été réalisés auprès des personnes-ressources :

Grand Tunis :

- 1- Fatma(7) : Députée – Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), (44 ans, célibataire).

Kairouan :

- 2- Meriam : RCD (47 ans, mariée).
- 3- Alia : Conseillère municipale (47 ans, mariée).
- 4- Zohra : Membre du Bureau régional de l'Union nationale de l'agriculture et de la pêche, chargée de la femme rurale (59 ans, mariée).

Zaghouan :

- 5- Amel : Conseillère municipale, membre du Comité central du RCD, Professeur d'enseignement secondaire (34 ans, mariée).
- 6- Hatem : Conseiller municipal (34 ans, célibataire).

En plus, 14 personnes ont été interviewées dans le cadre de l'enquête proprement dite :

Grand Tunis :

- 1- Salma, Membre du Bureau politique du Parti Démocratique Progressiste (PDP).
- 2- Noura, Membre du bureau de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD) et ex-membre du bureau directeur de la Ligue des droits de l'homme.
- 3- Khaoula, Membre du Bureau de l'ATFD.
- 4- Lilia : Membre du bureau central du Parti Ettajdid (ex PCT), membre du Syndicat National des journalistes tunisiens (50 ans, mariée).
- 5- Jihène : Membre du bureau politique du Parti de l'Unité Populaire (PUP), conseillère municipale (46 ans, mariée).
- 6- Lotfi : Membre du bureau politique du PUP, chargée de la communication, député (46 ans, marié).
- 7- Radhia : Mairesse, (50 ans, mariée).

(7) Tous les noms sont des pseudonymes.

Kairouan :

- 8- Héra, membre du RCD, de l'UNFT et de plusieurs associations.
- 9- Fathia, Présidente de la section régionale de l'ATM.

Zaghouan :

- 10- Naïma : RCD (40 ans, mariée).
- 11- Mouna : Membre du bureau politique du Parti des Verts pour le Progrès (PVP), membre du bureau régional de l'UTICA et jeune entrepreneure (35 ans, célibataire).
- 12- Rania : Présidente de la chambre régionale des femmes chefs d'entreprise et membre du bureau régional de l'UTICA (27 ans, célibataire).
- 13- Karim : Membre du syndicat de base et coordinateur régional des jeunes travailleurs à Zaghouan, Fonctionnaire (32 ans, marié).
- 14- Ali : Secrétaire général du syndicat à El-Fahs(8), Instituteur principal (39 ans, marié).

Quant à la réunion du groupe stratégique, elle a permis l'échange de paroles entre neuf personnes issues des trois régions concernées et appartenant à des partis politiques différents, ainsi que des conseillers municipaux, des représentants d'associations et de la centrale syndicale. la liste des participants à cette réunion se présente comme suit :

Kairouan :

- 1- Samia : Membre de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes l'UNFT à Kairouan et ancienne membre de l'Association de la Protection de la Nature et de l'Environnement (APNEK).

Zaghouan :

- 2- Naïma : RCD (40 ans, mariée).
- 3- Amel : Conseillère municipale, membre du Comité central du RCD (34 ans, mariée).
- 4- Hatem : Conseiller municipal (34 ans, célibataire).

Grand Tunis :

- 5- Lotfi : Membre du bureau politique du PUP, chargée de la communication, député (46 ans, marié).
- 6- Moufida : Membre du conseil national du Parti Social Libéral (PSL), (54 ans, mariée).
- 7- Afef : membre du PSL (38 ans).

(8) El-Fahs est une zone agricole urbanisée, située au nord de la Tunisie, à 60 kilomètres au sud-ouest de Tunis. Elle est rattachée au gouvernorat de Zaghouan, et constitue une municipalité de 19 315 habitants.

8- Sarra : Membre de l'ATFD (55 ans).

9- Hedia : Représentante de la commission femme de l'UGTT (58 ans).

Il est important de préciser que la prise de contact avec ces différentes personnes a été facilitée par des personnes intermédiaires⁽⁹⁾ ou des personnes-relais qui ont joué un rôle crucial au niveau de la prise de contact avec les sujets concernés et de la réalisation des entretiens effectués⁽¹⁰⁾.

4- L'intérêt pragmatique et opératoire de la recherche-action

Il est important de préciser que la recherche-action « n'a pas de méthodologie propre » et qu'elle se base plutôt sur une diversité de techniques de collecte de données⁽¹¹⁾. En ce sens, la recherche-action est loin d'être une nouvelle méthode de recueil de données ; elle implique une autre manière de concevoir la logique d'ensemble du processus de la recherche et surtout un autre rapport avec la connaissance scientifique. Son apport principal consiste à impliquer les acteurs à la fois dans le processus de construction de la connaissance et dans la transformation progressive de leur vécu par, comme c'est le cas dans la présente enquête, une participation accrue des femmes dans la sphère politique.

Dans le cadre de notre travail sur la participation politique des femmes tunisiennes, et en tirant profit de la phase exploratoire engagée au cours du mois de janvier 2009, nous avons jugé utile de combiner trois techniques d'investigation qui nous paraissent les plus appropriées pour atteindre nos objectifs de recherche préalablement établis.

4.1- L'observation

Si l'observation naïve et informelle était fondamentale dans la phase expérimentale, il était nécessaire, durant l'enquête proprement dite, d'adopter un autre type d'observation que certains chercheurs ont qualifié de « stratégique »⁽¹²⁾. Ce type d'observation nous paraît d'autant plus important et adéquat qu'il correspond à l'esprit qui sous-tend la recherche-action visant moins à « comprendre pour comprendre » qu'à comprendre pour transformer et pour agir sur la réalité sociale observée.

En réalité, l'observation in situ est aussi importante que l'entretien. Elle permet de situer les acteurs concernés à l'intérieur de leur milieu de travail et d'interpréter leurs actions et pratiques qu'ils engagent en interaction avec les autres personnes de leur

(9) Qu'elles trouvent ici l'expression de notre gratitude.

(10) Concernant l'intérêt du rôle des personnes intermédiaires au niveau de l'intégration du chercheur à l'intérieur du groupe étudié, cf. Maurizio Catani et Suzanne Mazé, *Tante Suzanne - Une histoire de vie sociale*, Paris, Librairie des Méridiens Klincksieck, Collection « Sociologies au quotidien », 1982, pp. 35-36.

(11) Robert Mayer et Francine Ouellet, *op. cit.*, p. 291.

(12) Cf. Marie-Renée Verspieren, *Recherche-action de type stratégique et science(s) de l'éducation*, Paris / Bruxelles, l'Harmattan / Contradictions, 1990, pp.86-106.

entourage et les différents membres de leurs réseaux d'appartenance. A ce propos, une précision d'ordre méthodologique s'impose ; en effet, il ne faut pas perdre de vue le fait que la technique de l'observation, et plus particulièrement l'observation participante est à l'origine de la naissance de ce qui est aujourd'hui convenu d'appeler « la recherche-action »⁽¹³⁾. Il est également nécessaire de distinguer les différents types d'observation selon le degré d'implication du chercheur dans la vie du groupe observé.

En ce qui concerne notre travail dans le cadre de la phase exploratoire, il n'a pas été basé sur l'observation participante, mais en prenant contact avec les personnes-ressources et en interviewant nos informateurs privilégiés, l'occasion nous a été donnée de pointer certaines pratiques et situations qui se sont déroulées de manière spontanée sous nos regards. De tels éléments empiriques viennent compléter les informations collectées à partir des entretiens individuels.

Les personnes enquêtées et observées agissent et deviennent, par l'intérêt qu'elles portent au sujet de l'enquête des acteurs actifs dans le processus de la recherche. le chercheur lui-même s'implique (le recul, la distance). la participation politique n'est pas un objet théorique abstrait, mais un sujet concret et pratique qui a des incidences sur la vie des gens puisqu'il touche à la citoyenneté, à la démocratie et à l'exercice de la liberté individuelle et collective.

L'objectif de la recherche-action ne consiste pas à vérifier des hypothèses, mais d'influer, sur la base d'une connaissance empirique, sur le contexte local et global, en suscitant une plus grande participation politique des femmes.

Les enquêtés sont dès le départ associés au processus de recueil et d'analyse des données, en vue de contribuer à changer le rapport à la politique et le rapport chercheur/enquêté.

4.2- les entretiens approfondis / compréhensifs

Pour la réalisation de l'enquête, nous avons privilégié les entretiens individuels. Néanmoins, certains entretiens ont été élargis à d'autres personnes quand les circonstances l'imposent et que l'isolement de la personne interrogée s'avère difficile, voire impossible. Par ailleurs, même si l'entretien est individuel, il a nécessairement une portée et une ampleur collective. En fait, chacune des personnes interviewées est « un agent multiplicateur » dans la mesure où elle représente un groupe (une association, un parti politique, un conseil municipal, etc.) à l'intérieur duquel elle a créé une certaine dynamique autour de l'enquête.

(13) Georges Lapassade, *L'ethno-sociologie. les sources anglo-saxonnes*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, pp. 42-44.

L'entretien compréhensif : il s'agit d'un type particulier d'entretien qui consiste à laisser une grande marge de liberté aux personnes interviewées leur permettant de livrer le maximum d'informations jugées comme fondamentales pour l'enquête. L'intérêt de cette technique consiste à tenir compte de la particularité de chaque interviewé en donnant la possibilité au chercheur de poser des questions spécifiques en fonction des réponses avancées par la personne concernée. Il s'agit d'un entretien interactif et personnalisé qui s'oppose à une certaine conception impersonnelle et standardisée de l'entretien. Ainsi, l'entretien compréhensif permet au chercheur de s'engager activement dans les questions, de façon à provoquer l'engagement de la personne interviewée⁽¹⁴⁾.

Par ailleurs, l'entretien compréhensif permet au chercheur d'être, durant l'enquête, en contact permanent avec les acteurs concernés en assurant un « mouvement pendulaire » entre l'observation et l'analyse des données collectées. En effet, suite à la première lecture des entretiens effectués, le chercheur reprend contact avec quelques personnes interviewées pour compléter des informations et approfondir certains aspects de l'entretien.

4.3- la recherche-action participative : les « groupes stratégiques »⁽¹⁵⁾

La phase exploratoire qui nous a permis de nous familiariser avec les terrains de l'enquête et de nouer des liens avec les personnes-relais, nous a aidés à repérer « les groupes stratégiques » qui constituent, en quelque sorte, « la trame politique » de chacune des régions étudiées. A ce titre, il importe de mettre l'accent sur le fait que les frontières entre les groupes stratégiques sont loin d'être rigides ; en effet, un acteur social pourrait être un membre potentiel de divers groupes stratégiques, en fonction des différents rôles liés à un éventail de statuts qu'il occupe au sein de la société.

Sur un autre plan, il faut insister sur le fait que les réunions des groupes stratégiques diffèrent nettement du dispositif du training group (ou T. Group) mis en place par Kurt Lewin⁽¹⁶⁾. En effet, l'objectif des réunions que nous avons organisées ne consiste pas à amener les membres des groupes concernés à introduire, de manière directe et immédiate, des changements au niveau de leurs comportements et pratiques en matière de participation à la vie politique ; il s'agit surtout de sensibiliser et de mobiliser les sujets concernés (considérés à la fois comme des acteurs influents et comme des agents multiplicateurs) en vue de participer pleinement à la conception d'un plan d'action visant à amorcer un processus de changement en faveur d'une meilleure participation des femmes à la vie politique.

(14) Cf. Jean-Claude Kaufmann, *ibidem*, pp. 16-17.

(15) Olivier de Sardan, *op. cit.*, p. 24.

(16) Concernant la technique du T. Group développée par Kurt Lewin, cf., à titre d'exemple : Georges Lapassade, *op. cit.*, p. 144 ; Michel Cornaton, *Groupes et société*, Toulouse, Privat, 1969, Chapitres VI et VII.

II- la participation politique des femmes à l'aune de l'institutionnalisation démocratique

Poser la question de *la participation politique des femmes* revient à s'interroger sur les transformations qui traversent les rapports de pouvoir inhérents à « un mode d'organisation du politique qualifié de stato-centré »⁽¹⁷⁾. En d'autres termes, la thématique de la participation politique est au cœur des débats autour de ce qui est convenu d'appeler « la démocratie participative ». la scène politique contemporaine témoigne d'un passage d'un système politico-centré à caractère « moniste » (monopole du pouvoir par le groupe dominant) à un système politique « pluraliste » (qui favorise l'émergence de nouveaux acteurs œuvrant à l'intérieur de territoires locaux et au sein de sphères multiples).

La participation politique basée sur le partage du pouvoir et de la responsabilité implique la mise en œuvre d'un processus de transformation d'acteurs ordinaires en citoyens actifs⁽¹⁸⁾. Une telle action politique trouve son fondement dans les principes relatifs à « la démocratie délibérative » où l'affaire publique est conçue comme étant le produit « d'un processus de délibération inclusif et équitable, auquel tous les citoyens peuvent participer et dans lequel ils sont amenés à coopérer librement »⁽¹⁹⁾.

Dans un tel contexte, la participation politique nécessite la mobilisation d'agents et d'institutions de socialisation qui prennent en charge la transmission (l'inculcation) d'un nouveau système normatif et l'instauration de nouveaux registres d'action et de légitimation, ainsi que la construction d'une nouvelle conception de la « gouvernance ».

Notre dessein consiste à voir comment les femmes intériorisent les principes et les schèmes de raisonnement qui sous-tendent *la logique de la participation politique*, en prenant part à la gestion des affaires publiques et en assumant (voire préservant) leur statut de citoyennes à part entière. Il s'agit également d'interroger les actions et les pratiques propres à la nouvelle donne politique à travers lesquelles se manifeste la portée opératoire de la notion de démocratie participative.

Sur un autre plan, il est important de tenir compte du fait que la participation politique se construit à l'intérieur d'un environnement social qui regroupe des acteurs dotés de logiques contradictoires et porteurs de stratégies et de projets différents. Ainsi, le processus de démocratisation de l'action publique exprime des rapports de force, des conflits d'intérêts et des négociations qu'il faut repérer et mettre en valeur pour saisir

(17) Cf. « La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres », Conférence internationale organisée par la Chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté », l'UMR CNRS 5600 et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Lyon, 10-11 décembre 2007, publié sur Internet : <http://www.afs-socio.fr/ac-polurbaine.pdf>.

(18) Blondiaux L. et Cardon D, « Dispositifs participatifs », *Politix*, Année 2006, Numéro 75, pp. 3-9.

(19) Yves Sintomer;Loïc Blondiaux, « L'impératif délibératif », *Politix*, Année 2002, Volume 15, Numéro 57, pp. 17-35, p. 18.

l'expérience politique dans sa complexité. En ce sens, il n'est pas sans intérêt de mettre l'accent sur les différents modes de participation politique et leur manifestation à l'échelle locale.

En fait, l'expérience démocratique enracinée dans les nouvelles conditions territoriales favorise le statut *des acteurs partisans* œuvrant à l'échelle locale en leur attribuant des rôles de premier plan au niveau de la gestion des affaires publiques locales et communautaires. C'est cette politique de proximité qui permet d'asseoir « des *leaderships* politiques territoriaux »⁽²⁰⁾ en opposition avec le modèle politique centralisé caractérisé par la monopolisation du pouvoir de la part d'un groupe dominant.

En somme, la question de la participation, posée dans un nouveau contexte de gouvernance, est à appréhender en rapport avec tout ce qui touche à la citoyenneté, à la démocratie participative, à la démocratie locale, à « la démocratie de proximité »⁽²¹⁾ et à « la politique publique délibérative »⁽²²⁾ relatives au « nouvel esprit de l'action publique moderne »⁽²³⁾.

C'est dans la lignée d'un tel raisonnement que la question de l'implication des femmes dans la gestion des affaires publiques a été débattue sous l'angle de « la démocratie paritaire ». Celle-ci signifie que l'équilibre « de la présence des femmes et des hommes dans toutes les institutions, est une autre façon de repenser la démocratie, en l'améliorant. Elle devrait aboutir à un partenariat des femmes et des hommes, sorte de nouveau contrat social entre les sexes ». Dans cette optique, les principes relatifs à la démocratie paritaire sont basés sur une nouvelle conception des rapports entre les sexes où la notion d'universalité des droits de la personne humaine est envisagée « sous l'angle de sa double expression féminine et masculine, marquant ainsi une rupture avec l'universalisme fondé sur le concept de l'être humain abstrait, non sexué »⁽²⁴⁾. À ce titre, la question de la représentation politique est abordée dans la logique de la parité en vue d'une meilleure participation des femmes à la vie politique.

Or, tenter de traiter la place des femmes en politique nous situe d'emblée face à un défi intellectuel majeur, dans le sens où cette question tient autant de la participation

(20) Claude Sorbets, « Démocratie locale, citoyenneté et participation : des formes et des processus en questions », *Annuaire des collectivités locales*, Année 2002, Volume 22, Numéro 1, pp. 11 – 23, p. 23.

(21) Cf. Claude Sorbets, op. cit., p. 17 et Anne Couvidat et Julien Dewoghelaere, Pour une analyse comparative du leadership : les « maires » dans les « contrastes dramatiques » français et suédois, document publié sur Internet : http://spirit.sciencespobordeaux.fr/PDF/S%C3%A9mgeneral_couvidatdewog.pdf.

(22) Mazet P., Participation des habitants et politiques publiques délibératives: pour une approche critique de la démocratie locale, in C. Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 83-113.

(23) Yves Sintomer;Loïc Blondiaux, « L'impératif délibératif », *Politix*, Année 2002, Volume 15, Numéro 57, pp. 17-35, p. 17.

(24) Mariette Sineau, Parité - le Conseil de l'Europe et la participation des femmes à la vie politique - Projet intégré «Les institutions démocratiques en action» Editions du Conseil de l'Europe, avril 2004.

que de la non participation, de la présence que de l'absence⁽²⁵⁾. En d'autres termes, il est impératif de tenir compte de la non-participation dans l'analyse de la participation politique des femmes.

Qu'est-ce que la participation politique ?

Pour pouvoir cerner la question de la présence des femmes tunisiennes sur la scène politique, il est important de définir ce qu'on entend par participation politique. Dans son sens large, cette expression désigne les différents dispositifs, procédures et moyens permettant aux citoyens (hommes et femmes) de prendre part aux décisions concernant une communauté et de contribuer à la gestion des affaires de la cité. Comme on vient de le souligner, la participation politique est inconcevable en dehors des valeurs de *l'idéal démocratique* fondé sur le principe de la nécessaire implication des citoyens actifs. En ce sens, la participation politique est l'exercice de la *citoyenneté politique*. Celle-ci permet aux individus (en tant que citoyens) de jouir pleinement de leurs droits civiques inhérents à la nationalité (le vote, l'éligibilité, l'accès aux fonctions de responsabilité, les libertés publiques, l'adhésion aux partis politiques et aux syndicats, l'usage de la pétition et de la manifestation publique, etc.).

Par ailleurs, la participation politique repose sur une logique d'identification qu'il ne faut pas sous-estimer. En effet, l'appartenance d'un individu à un parti politique, à un syndicat, à une association, etc. lui permet de se présenter et de s'identifier en tant que membre d'une communauté politique avec tout ce qu'elle recèle de valeurs, de normes, de codes et de modes de conduite, de rites et de réseaux d'alliances etc. Ainsi, la participation politique passe par l'appartenance à un groupe institutionnalisé qui offre à l'individu des ressources institutionnelles et humaines et un espace d'expression et d'action.

De même, il est important de rendre compte du degré et de l'intensité de la participation politique qui diffère selon qu'on est un sympathisant, adhérent ou militant de base ou encore « un professionnel de la politique »⁽²⁶⁾ c'est-à-dire doté d'un statut de permanent ou d'élu. En ce sens, le degré de l'implication politique se mesure sur l'étalon des chances et opportunités offertes à l'échelle individuelle (les ressources et les caractéristiques personnelles) et à l'échelle sociale (les différentes formes de réseaux, le contexte sociopolitique, les institutions politiques, etc.)⁽²⁷⁾.

(25) Cf. Caroline Andrew, « Mariette Sineau, Des femmes en politique, Paris, Economica, 1988, 237 p. », *Politique*, n° 14, 1988, p.184-186, consulté sur Internet : <http://id.erudit.org/iderudit/040609ar>.

(26) Cf. M. Garraud, *Profession homme politique, la carrière politique des maires urbains*, Paris, l'Harmattan, 1989.

(27) A ce titre, Arnstein propose une typologie à travers laquelle il distingue trois niveaux de la participation politique : le premier renvoie aux pratiques dont l'objectif est « d'éduquer » les participants, en mettant l'accent sur l'asymétrie structurelle au niveau des rapports entre le politique et la société civile ; le deuxième niveau concerne la « coopération symbolique », et vise « la transmission d'information ou la consultation légitimante, sans obligation

En outre, un autre élément doit être mentionné quand on s'intéresse à la participation politique. Il s'agit de la distinction entre la participation conventionnelle et la participation non conventionnelle ou protestataire⁽²⁸⁾. La première est centrée sur l'acte de vote et s'étend à d'autres comportements politiques aussi divers que l'adhésion et le soutien des partis, la création et l'adhésion à des associations, la participation à des meetings, le suivi des informations politiques, etc. Quant à la deuxième, elle peut être légale (signature de pétitions, participation à des manifestations, participation à des grèves, etc.) ou violente (physique, psychologique, verbale ou matérielle)⁽²⁹⁾.

Aussi, est-il opportun de mettre l'accent sur l'intérêt de plus en plus accordé au niveau local de la participation politique et de la citoyenneté. Certes la valeur accordée à la participation politique à l'échelle locale et territoriale n'est pas récente. En effet, Alexis de Tocqueville a déjà montré comment l'implication des citoyens dans tout ce qui touche de près à leurs préoccupations immédiates constitue un biais par lequel ils parviendraient à s'intéresser à la chose publique⁽³⁰⁾. Il s'agit là d'un remède que propose Tocqueville pour dépasser la fragilité de la démocratie. Il affirme : « c'est en chargeant les citoyens de l'administration des petites affaires bien plus qu'en leur livrant le gouvernement des grandes qu'on les intéresse au bien public » ; cela consiste à « assurer à chacun la participation à la chose publique en lui octroyant des libertés à l'échelon local »⁽³¹⁾.

Aujourd'hui, la valorisation du local et de la politique de proximité a pour objectif d'instaurer une médiation, d'une part, entre le pouvoir central et le pouvoir régional et local et, d'autre part, entre le pouvoir municipal et les citoyens. Cela relève d'une volonté politique visant à promouvoir une démocratie participative en complément de la démocratie représentative, ce qui par ailleurs sert à légitimer les choix et les orientations du pouvoir central. « Tout se passe comme si le leadership local constituait un travail politique désaliéné, contrairement au leadership national, trop éloigné du terrain pour

pour les élus de tenir compte de ces avis » ; quant au troisième niveau, que Arnstein considère comme étant le plus intéressant en termes « de capacité à influencer sur le contenu des politiques publiques » est « le plus difficile à atteindre, tant il nécessite une remise en question des formes traditionnelles de médiation entre la société civile et les institutions publiques ». Ce niveau de participation correspond à ce qu'on appelle l'« empowerment », c'est-à-dire « le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper ». Cf. Arnstein S. R., 1969. « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 35 (4), pp. 216-224, cité dans « La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres », Conférence internationale organisée par la Chaire UNESCO, « Politiques urbaines et citoyenneté », l'UMR CNRS 5600 et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Lyon, 10-11 décembre 2007, publié sur Internet : <http://www.afs-socio.fr/ac-polurbaine.pdf>.

(28) Cf. Bernard Denni et Patrick Lecomte, *Sociologie du politique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1990.

(29) B. Flacher, « La participation politique », document consulté sur Internet : <http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ecjs/reflexions/ecjsparticpolit.htm>

(30) Cf. Claude Polin, *De la démocratie en Amérique – Tocqueville – Analyse critique*, Paris, Hatier, 1973, pp. 50-52.

(31) Claude Polin, *op. cit.*, p. 51.

avoir une réelle prise sur la réalité »⁽³²⁾. Dans ce cadre, il importe de souligner l'intérêt de la « topographie politique » des femmes. En d'autres termes, il s'agit de voir comment la participation politique des femmes et des hommes est fortement influencée par la spécificité du territoire dans lequel elle prend forme. Cet enracinement territorial de la participation politique nous éclaire sur les germes de l'engagement politiques des acteurs concernés au sein d'un territoire donné, ainsi que le processus de légitimation de la participation politique des femmes et la gestion de la carrière politique.

Qu'en est-il maintenant de l'apathie ou de l'abstention politique ?

Les données statistiques montrent que la présence des femmes tunisiennes sur la scène politique (partis politiques, chambre des députés, syndicat, conseils municipaux, associations, etc.) demeure encore faible, et ce malgré les réformes juridiques et les efforts consentis par l'Etat et par toutes les forces vives de la société civile. Nombreuses sont les études qui ont essayé d'apporter quelques éléments d'explication à cette abstention politique⁽³³⁾. Une telle « attitude répulsive à l'égard de la chose publique », pourrait-on dire, s'explique par des « logiques d'exclusion et d'auto-exclusion par défaut d'intégration, par sentiment d'incompétence et par intériorisation du sentiment d'infériorité et d'indignité sociale »⁽³⁴⁾.

1- Trajectoires politiques : la socialisation politique des femmes et des hommes

Afin d'analyser le processus de la participation politique des femmes tunisiennes, nous avons jugé utile de focaliser l'attention sur « les modes d'adaptation politique »⁽³⁵⁾. Nous employons cette expression pour rendre compte de l'éclatement de la participation politique et de la « pluralisation de l'espace politique »⁽³⁶⁾. En d'autres termes, il s'agit de repérer les genres d'intégration à tous les niveaux de la sphère politique : chambre des députés, municipalité, partis politiques, syndicats, associations, etc.

Les données empiriques collectées à partir des entretiens compréhensifs et de la réunion du groupe stratégique ont révélé que l'accès à la sphère publique politique prend plusieurs formes. Deux « canaux de participation politique » nous permettent d'élucider les modes d'investissement de la scène publique politique : la demande sociale et institutionnelle et la volonté et l'initiative individuelle.

(32) Anne Couvidat & Julien Dewoghelaere, *op. cit.*, p. 29.

(33) Nous citons, à titre d'exemple, l'ouvrage de Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988 et le travail de B. Flacher, « La participation politique », *op. cit.*

(34) B. Flacher, « La participation politique », *op. cit.*

(35) Nous nous sommes inspirés du travail de François Dubet, « Pour une définition des modes d'adaptation sociale des jeunes à travers la notion de projet », in *Revue de sociologie française*, Année 1973, Volume 14, Numéro 2, pp. 221-241.

(36) « La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres », *op. cit.*, p. 8.

1.1- la demande sociale et institutionnelle

Ce qu'on entend par demande sociale et institutionnelle, c'est l'ensemble des actions publiques qui se traduisent par l'introduction des mesures d'« action positive » et la mise en place de mécanismes visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique à l'échelle nationale et en liaison avec les collectivités locales et régionales. Nombreuses sont les personnes interviewées (appartenant aux différents partis politiques) qui ont mis l'accent sur l'intérêt du soutien politique au niveau du renforcement de la participation politique des femmes.

Si cette demande sociale et institutionnelle s'exprime à travers les textes juridiques, les discours officiels et les mesures et décisions présidentielles, conformément au principe de parité et d'égalité des chances, elle se manifeste également dans l'expression d'un besoin réel d'une représentation féminine au sein de certaines structures politiques. Une telle demande est surtout ressentie à l'échelle locale. Ainsi, dans la région de Kairouan, il semble que les femmes sont certes sollicitées pour des raisons historiques liées au statut de la femme qui jouit d'une certaine considération mais également en raison de l'exode des hommes en milieu rural et de leur passivité politique en milieu urbain.

Concernant la région de Zaghuan, on a constaté que les postes de représentation et de responsabilité politique réservés aux femmes dépassent le nombre des candidates potentielles. Pour pallier cette « carence », et dans la logique de la démocratie participative, les responsables régionaux ont procédé soit à la polarisation politique, soit à la mobilisation des compétences féminines locales installées dans la capitale. Cette « injonction participative »⁽³⁷⁾ nous interpelle à plus d'un titre ; d'abord elle témoigne d'une « crise de la représentation politique »⁽³⁸⁾ ; ensuite elle nous éclaire sur l'une des composantes de la nouvelle donne politique caractérisée par l'association de nouveaux protagonistes des affaires publiques qui ont investi les procédures participatives. Peu à peu, ces « citoyens ordinaires » non initiés ou peu socialisés à la chose publique, ont intégré la scène politique en jouant un rôle important à l'échelle locale et en servant d'interface entre les collectivités locales et le pouvoir central ; de la sorte, ils sont devenus des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics. Ces acteurs sont généralement dotés d'une certaine compétence acquise de manières fort diverses (militantisme, formation universitaire, activité associative, activité professionnelle, etc.) et/ou ayant des qualités personnelles requises (dynamisme, intelligence, sens de la responsabilité, etc.). A ce titre, l'un de nos informateurs nous a parlé d'une jeune femme adhérente à l'un des

(37) Yves Sintomer;Loïc Blondiaux, « L'impératif délibératif », *Politix*, Année 2002, Volume 15, Numéro 57, pp. 17-35, p. 21.

(38) Yves Sintomer et Loïc Blondiaux, « L'impératif délibératif », *Politix*, Année 2002, Volume 15, Numéro 57, pp. 17-35, p. 30.

partis de l'opposition (Mouna, 35 ans)⁽³⁹⁾ qui est originaire de la région de Zaghouan (El-fahs) installée avec sa famille à Tunis et qui est toujours sollicitée pour assister à des réunions et manifestations politiques à Zaghouan (les réunions organisées dans le cadre du dialogue avec les jeunes, les réunions du bureau régional de l'UTICA, les réunions du conseil régional, etc.), à la fois en tant que femme, en tant que représentante d'un parti de l'opposition (non représenté dans la région) dont le siège est à Tunis et en tant que future chef d'entreprise. Mouna nous a affirmé que c'est grâce à cette participation politique accrue qu'elle a décidé d'implanter son projet personnel (recyclage du plastique) à Zaghouan : « ici, affirme-t-elle, tout le monde me connaît. Je bénéficie d'un soutien de la part des autorités locales qui m'ont facilité les choses pour monter mon projet ».

Quant à Rania (célibataire, âgée de 27 ans, Présidente de la chambre régionale des femmes chefs d'entreprise et membre du bureau régional de l'UTICA à Zaghouan), elle nous a affirmé qu'elle ne s'est jamais intéressée aux affaires publiques. Son expérience politique a débuté suite à une demande de la part des membres du bureau régional de l'UTICA qui lui ont proposé (en tant que gérante d'une entreprise familiale) de se présenter aux élections des membres du bureau : « on a insisté à ce que je me présente aux élections en m'informant que la représentation des femmes et des jeunes au sein du bureau est très faible et que mon profil leur paraît adéquat. (...) Après avoir intégré le bureau on m'a incité à mettre en place une antenne de la chambre nationale des femmes chefs d'entreprise, qui a été inaugurée par sa présidente. J'ai également adhéré au RCD ». Rania était une jeune femme « profane » non familiarisée avec l'environnement politique. En intégrant en force le monde publique politique (responsabilité politique, poly-activité politique, présence permanente dans les réunions politiques régionale), grâce à une demande sociale et institutionnelle exprimée à l'échelle locale, elle entame une carrière politique prometteuse et d'une grande richesse qui la préparerait à appartenir à une « élite politique professionnelle »⁽⁴⁰⁾ et à accéder par la suite à de plus hautes sphères du champ politique.

Naïma (mariée, âgée de 40 ans) a été également introduite à la vie politique à travers ses collègues qui lui ont proposé d'adhérer à la cellule professionnelle en 1995. En 2006, elle a été nommée par le Président de la République en tant que conseillère municipale adjointe chargée de la commission de la santé et de l'environnement. Elle a occupé ce poste pendant un an avant d'être nommée Secrétaire adjointe du RCD, chargée de la femme. la trajectoire politique de Naïma témoigne d'une véritable professionnalisation

(39) Il est important de souligner qu'à l'exception du RCD (le parti au pouvoir), aucun parti politique n'est représenté à Zaghouan.

(40) Anne Couvidat et Julien Dewoghelaere, Pour une analyse comparative du leadership : les « maires » dans les « contrastes dramatiques » français et suédois, document publié sur Internet : http://spirit.sciencespobordeaux.fr/PDF/S%C3%A9mgeneral_couvidatdewog.pdf.

construite sur la base d'une demande sociale de participation. En fait, l'adhésion à la cellule professionnelle se présente comme un tremplin solide qui a permis à notre protagoniste d'accéder par la suite à des postes de commande plus importants.

De même, l'un des informateurs nous a appris que l'une des associations qui s'occupe de la femme rurale a été fondée par Alia⁽⁴¹⁾, une femme originaire de Zaghouan, suite à une proposition qui lui a été faite par les autorités locales. Cette femme qui a été également sollicitée pour se présenter aux élections du bureau régional de l'UTICA réside et travaille à Tunis. Répondant aux attentes des responsables locaux, son profil politique est très proche de celui de Mouna. Pour l'un comme pour l'autre cas, cette demande sociale et institutionnelle s'explique par le fait que les responsables locaux ont besoin d'une femme, soit pour être candidate et se présenter aux élections étant donné que 25% des sièges sont réservés aux femmes (le cas de Alia), soit par souci de respect du principe du pluralisme politique (le cas de Mouna). Toutes les deux ont été amenées à se positionner sur un champ bi-régional (local et national) de participation. Alors que Mouna a préféré approfondir son ancrage local, en mettant en place sa propre entreprise à Zaghouan et en comptant s'installer définitivement dans sa région d'appartenance, Alia a privilégié la participation politique à l'échelle nationale, tout en prenant part à la gestion des affaires publiques locales.

Ces différents cas de figure nous permettent de cerner la notion de démocratie participative, avec sa portée opératoire.

1.2- la volonté et l'initiative individuelle

Les témoignages des personnes interviewées révèlent que la participation politique est certes le produit d'une construction sociale (réseaux familial, professionnel, amical, régional, etc.), mais elle peut s'inscrire dans un projet essentiellement individuel. Loin de vouloir mettre l'accent exclusivement sur les motivations et la volonté personnelle, notre dessein consiste à montrer comment l'expérience politique pourrait se présenter comme le résultat d'une auto-construction et d'un investissement de soi comme leitmotiv de l'implication dans la sphère publique politique. En ce sens, le cas de Hatem (Conseiller municipal, célibataire, âgé de 34 ans) est instructif ; issu d'une famille de militants politiques, il a été très tôt socialisé à la vie politique en s'inscrivant au scoutisme, ensuite il a adhéré à l'organisation des jeunes destouriens, puis à la cellule du RCD en 1989. Il a intégré le RCD et il a toujours participé aux universités d'été jusqu'à la date de son obtention de la maîtrise en droit. Il a bénéficié d'une formation politique au sein du RCD de 2005 à 2007. Parallèlement à ces activités, il a été membre de l'organisation des étudiants du RCD. Aussi, a-t-il adhéré à la cellule de Zaghouan, ainsi qu'à la cellule

(41) Cette femme a été interviewée dans le cadre de l'enquête que nous avons menée sur la participation des femmes tunisiennes à la prise de décision. Cf. Sihem Najjar & Mohamed Kerrou, *la décision sur scène. Un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes*, Beyrouth, Tunis, MAJD / CAWTAR, 2007.

professionnelle. En 2007, il a été sélectionné pour faire partie du conseil municipal à Zaghouan suite à une décision présidentielle. En 2008 il a été élu en tant que conseiller municipal adjoint chargé des affaires administratives et financières. Il aspire à occuper le poste de maire. Il s'est inscrit à l'Académie politique au sein du RCD. L'expérience de Hatem caractérisée par une politisation accrue et par un rapport extensif avec son parti d'appartenance s'achemine vers la professionnalisation sur la base d'un choix délibéré et d'une stratégie de conquête du pouvoir. Une telle entreprise est fondée sur une volonté et un projet individuels. Le profil de Hatem correspond à ce que certains chercheurs ont appelé « un entrepreneur politique » qui « gère des biens politiques en tant que tel, dans une logique de production de pouvoir »⁽⁴²⁾.

Nous retrouvons la même « stratégie de multipositionnalité »⁽⁴³⁾ chez Amel (Conseillère municipale à Zaghouan, membre du Comité central du RCD, mariée, 34 ans), mais aussi chez Lotfi (Membre du bureau politique du PUP, chargée de la communication, député, marié, 46 ans), chez Jihène (Membre du bureau politique du PUP, syndicaliste et conseillère municipale, mariée, 46 ans) et chez Lilia (Membre du bureau central du Parti Ettajdid, membre du Syndicat National des journalistes tunisiens, mariée, 50 ans).

Ces différentes expériences politiques avancées se caractérisent par la poly-activité. Une telle caractéristique fait ressortir que la participation politique est considérée par ces individus comme étant fondamentale et prioritaire. Malgré la diversité de leurs profils, on constate que ces « professionnels politiques » manifestent « une volonté de gérer une carrière politique, en accumulant progressivement le savoir faire et les ressources nécessaires pour y parvenir »⁽⁴⁴⁾.

Un autre type de « professionnels politiques » investit la sphère publique politique / syndicale suite à une bifurcation biographique. C'est le cas de Ali (marié, âgé de 39 ans, Secrétaire général du syndicat à el-Fahs, Instituteur principal) qui a adhéré pleinement à l'UGTT suite à la mutation forcée de sa femme, qui est institutrice, du gouvernorat de Zaghouan au gouvernorat de Kairouan. Il déclare : « j'ai adhéré à l'UGTT depuis mon recrutement en 1998-1999 ; à l'époque je ne connaissais pas grand-chose sur le syndicat et le travail syndical, d'autant plus que j'ai été nommé dans une zone rurale dans le gouvernorat de Sousse où le taux de participation syndicale est très faible. (...) Ce qui m'a vraiment incité à m'investir dans le travail syndical c'est un incident personnel qui se résume au fait que ma femme a été mutée du gouvernorat de Zaghouan au gouvernorat de Kairouan. J'ai essayé en vain de la garder là où elle était. Cependant, j'ai été surpris par la réaction du syndicat régional de Kairouan qui a négocié avec le ministère de l'éducation

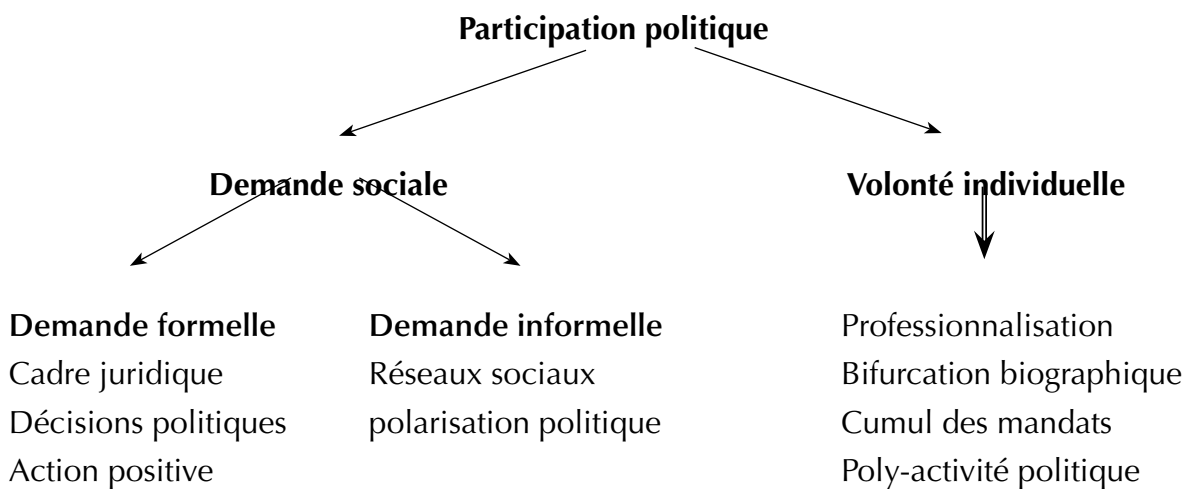
(42) Anne Couvidat et Julien Dewoghelaere, *op. cit.*

(43) Anne Couvidat et Julien Dewoghelaere, *op. cit.*

(44) Anne Couvidat et Julien Dewoghelaere, *op. cit.*

« nationale et a réussi à muter ma femme à Zaghouan. Depuis, je me suis engagé à fond dans le travail syndical car j'ai été persuadé que l'UGTT est capable de faire des choses. C'est ainsi qu'en 2003 je me suis présenté aux élections, puis en 2005-2006 j'ai été élu secrétaire général du syndicat à el-Fahs. En fait mon engagement syndical est un acte de reconnaissance au syndicat qui m'a soutenu et m'a rendu justice ». les propos de Ali prouvent qu'un événement vécu à l'échelle individuelle peut donner le coup d'envoi à toute une trajectoire politique / syndicale. Ce tournant biographique donne lieu à un rapport personnalisé avec l'institution politique / syndicale et avec ses représentants. C'est cela même qui explique la forte implication dans la gestion des affaires publiques et se traduit par un cumul des mandats.

Qu'elle soit le produit d'une demande sociale et institutionnelle exprimée par les autorités locales, ou d'une volonté individuelle, la participation politique est le produit d'un processus de socialisation où interviennent plusieurs acteurs et agents pour préparer l'individu à investir la sphère politique avec ses enjeux, ses risques et ses privilèges. En effet, l'examen des différents cas étudiés nous permet de découvrir les institutions intermédiaires (scoutisme, associations, organisations professionnelles, etc.) qui offrent aux « professionnels politiques potentiels » un cadre dans lequel ils acquièrent « un sens de l'efficacité politique et certaines habiletés oratoires et organisationnelles permettant d'établir des relations »⁽⁴⁵⁾. De plus, ces institutions de socialisation secondaire viennent contrebalancer la socialisation primaire en transmettant aux femmes de nouvelles valeurs et en leur attribuant de nouveaux rôles liés à leur place au sein de la société. Ainsi, la participation à des structures et des organisations sociales et associatives constitue un biais par lequel les femmes parviendraient à être des citoyennes actives avant même leur entrée sur la scène politique.



(45) Manon Tremblay & Rejean Pelletier, *Que font-elles en politique ?* Québec, les Presses de l'Université de Laval, 1995, p. 17.

2 - les logiques sous-jacentes à la participation politique des femmes

Les logiques de la participation politique sont multiples et variées. Elles sont la résultante de toute une série d'actions et de discours visant à promouvoir la présence des femmes dans la sphère publique. Les logiques dépendent de la nature des structures et des organisations politiques. Les logiques d'un parti politique diffèrent des logiques d'une association ou d'un syndicat, même s'il existe des points communs entre l'ensemble des structures politiques qui sont mues comme tout fait politique par les conflits et les concessions.

La première logique caractérisant tout leadership, qu'il soit masculin ou féminin, semble être le consensus autour d'une personnalité donnée reconnue pour ses compétences et ses capacités persuasives. Le cas de Salma est exemplaire pour ce qui est du leadership féminin. Avant d'accéder au poste de décision qu'elle occupe aujourd'hui au sein du PDP, elle était responsable des organisations et des structures. Quand la question de l'alternance à la tête du parti s'est posée, elle s'est présentée sur la base d'un programme et a mené une campagne politique dans les régions. L'existence de deux courants politiques opposés et de deux candidats concurrents ne l'a point dissuadé, d'autant plus que le second candidat s'est retiré une semaine auparavant, en raison du déséquilibre des rapports de force. C'est de la sorte qu'elle a été élue, à l'occasion du Congrès de décembre 2006, en bénéficiant *de facto* d'un large consensus dans les rangs de son parti.

Ceci dit, il est souvent question de consensus autour des personnes candidates aux élections, voire candidates aux postes de décision. Il en est ainsi des désignations par le Chef de l'Etat, des membres du tiers de la Chambre des conseillers, et d'une façon générale des responsables de la Nation cooptés sur la base d'un agrément collectif et / ou d'une compétence. Il en est de même des instances dirigeantes du Parti au pouvoir où les membres du Comité central et du bureau politique sont désignés par le Chef de l'Etat, sur la base d'une représentativité politique et d'un consensus acquis à la base et consacré par le Sommet. C'est le cas par exemple de Amel qui a été désignée en tant que membre du Comité Central du RCD, le parti au pouvoir, par le Président de la République.

Aussi, est-il important de souligner que les personnes consensuelles jouissent d'une certaine légitimité qui leur permet d'asseoir leur pouvoir et d'exercer leur fonction avec une aisance relative.

Ces modalités de cooptations sont valables pour les hommes et encore plus pour les femmes, étant donné la politique volontariste de l'Etat consistant dans la promotion des femmes dans les postes de décision.

La seconde logique qui s'impose dans le champ politique est celle des alliances et des conflits entre les individus aspirant à une carrière politique. Pour y accéder, tout candidat est obligé de s'associer à d'autres candidats en vue de constituer une force capable de peser et de s'imposer dans le jeu politique. Les alliances constituent un passage obligé lors des élections où les listes sont établies en fonction des sensibilités, des tendances politiques et des aspirations collectives.

Il est remarquable de constater que, pour accéder aux postes de commande, les femmes s'allient aux hommes avec lesquels elles ont des affinités individuelles et politiques. De leur côté, les hommes appuient les femmes dans les campagnes électorales, soit par conviction, soit par stratégie de distinction par rapport à d'autres sensibilités et tendances politiques.

Souvent, l'appartenance à une génération et à un genre particulier s'impose d'elle-même au sein des listes électorales en raison de l'appui proclamé massivement aux jeunes et aux femmes, notamment au sein du parti au pouvoir.

Bien évidemment, il existe un décalage entre le discours et les pratiques, puisque nombre de partis politiques ont tendance à perpétuer le même leadership sans tenir compte ni des jeunes ni des femmes, mais plutôt de la structure politique masculine qui reste dominante en politique.

Hormis le RCD qui opte pour une promotion politique des femmes au sein de son organisation et au sein des structures dirigeantes nationales (30% des sièges des conseils municipaux sont réservés aux femmes), les autres partis politiques n'intègrent pas suffisamment les jeunes et les femmes.

Le cas paroxystique est la centrale syndicale (UGTT) où les femmes ne sont présentes ni dans le Bureau exécutif, ni dans le bureau exécutif élargi. Elles ne représentent en 2007 que 1.8% dans l'ensemble des syndicats nationaux, alors que ce taux était de 2.4% en 2004. La faible participation des femmes à l'action syndicale peut également s'observer dans les fédérations sectorielles où les femmes syndicalistes représentent seulement 0.8% contre 3.4% en 2004, plus le taux de représentation des femmes dans les Unions générales et locales du travail sont respectivement de 1.3% et 0.15%. Il est frappant de constater, à cet égard, qu'aucune syndicaliste élue n'a occupé le poste de secrétaire générale dans les syndicats régionaux et nationaux, y compris dans les secteurs où la participation féminine est élevée (comme c'est le cas de l'enseignement et de la santé)⁽⁴⁶⁾.

L'alliance au sein des listes électorales et des instances dirigeantes entraînent ipso facto des rapports conflictuels entre individus aspirant à l'accès aux postes de décision.

(46) *Ahdath wa mawaqif* (Organe d'information de l'Union Syndicale Intermaghrébine), N° 11, juin 2009, p. 14.

Ces conflits politiques revêtent un aspect genre tout en ayant une portée générale, c'est-à-dire qu'ils existent partout y compris au sein des instances exclusivement masculines, même si la présence des femmes leur donne une coloration particulière : les conflits se nouent alors entre partisans et adversaires de la présence des femmes aux postes de décision. Autrement dit, ils opposent les gardiens de la tradition qui veulent conserver la structure masculine du pouvoir et les innovateurs qui militent pour une meilleure représentativité des acteurs politiques et favorise en conséquence la montée des femmes en vue de consacrer le principe d'égalité. Il est à signaler que nombre de femmes qui accèdent au leadership féminin sont obligées de s'allier aux hommes. L'art des alliances est garant d'une plus grande représentativité même si les conflits, les oppositions et les résistances culturelles et politiques peuvent venir à bout de l'aspiration féminine. Reste que les modalités d'alliance et de conflits ne sont guère spécifiques aux femmes mais sont un levier de toute dynamique politique.

Il est remarquable que le champ politique tunisien se caractérise à la fois par l'ouverture et la fermeture. Les femmes jouissent des avantages de l'émancipation mais sont enchaînées par les pesanteurs sociales, culturelles et politiques. Depuis l'indépendance, l'adoption du Code du Statut Personnel (3 août 1956) a permis aux femmes de devenir des citoyennes et de rompre avec la suggestion imposée par les coutumes, la polygamie, du mariage précoce et de répudiation. La planification familiale, suivie depuis les années 1960, et la scolarisation massive des filles ont permis la libération des femmes. La signature par la Tunisie des conventions internationales, et les réformes introduites en 1992 sur le CSP ont davantage renforcé les acquis des Tunisiennes.

Cependant, certaines dispositions telles que le partage successoral (le garçon hérite du double de la fille), et l'attribution à l'homme de la charge de chef de famille, demeurent inégalitaires. A cela s'ajoutent des pratiques sociales et politiques qui vont à l'encontre de la volonté d'ouverture. Ces résistances opèrent aussi bien au niveau du quotidien que des pratiques politiques.

Les pressions peuvent également provenir de centres diffus du pouvoir masculin, ainsi que des représentations forgées à travers les siècles sur la base d'un crédo religieux ou de la tradition. Parmi ces cas, nous pouvons citer celui de Jihène qui a été, selon ses dires, licencié de son poste de travail par son supérieur hiérarchique pour des raisons financières alors que le véritable motif semble lié à son engagement syndical et à son appartenance à un parti de l'opposition, en l'occurrence le PUP.

Enfin, il est à signaler que certaines conseillères municipales qui exercent la fonction d'officiers d'état civil sont parfois confrontées à un refus masculin, se réclamant de l'islam et refusant la consécration de l'union conjugale par une femme. Parfois les conseillères

elles-mêmes refusent de consacrer de telles unions. Cependant, ces résistances ne sont pas insurmontables, puisque de tels conflits finissent par disparaître dans le sillage de la routinisation.

En somme, la volonté d'ouverture du champ politique tunisien dont témoigne l'émancipation des femmes n'est pas toujours garante de la consécration des principes de l'égalité.

3- les limites de la participation politique

Les données empiriques révèlent que les chances d'accéder à la vie politique et les conditions de cheminement vers le pouvoir diffèrent selon les sexes. Les femmes se confrontent, beaucoup plus que les hommes, à des obstacles de natures différentes qui freinent leur participation politique :

Les obstacles d'ordre institutionnel

Le fonctionnement des partis politiques et des syndicats (mode de désignation et de sélection des candidats, rapports de force, conflits, lois de la concurrence, constitution des réseaux d'alliance, etc.) représente l'un des facteurs qui entravent la participation politique des femmes. De plus le militantisme politique et syndical est survenu dans un environnement masculin ce qui explique la faible représentation féminine au sein de ces structures et notamment au niveau des postes de commande. Une telle caractéristique s'est reflétée, par la suite, dans les espaces où se jouent les négociations, les alliances et les décisions et où s'échangent les expériences et les informations politiques et syndicales (en l'occurrence les cafés et les bars). De tels endroits demeurent encore inaccessibles aux femmes. A ce titre, Lilia (mariée, âgée de 50 ans, membre du bureau central du Parti Ettajdid, membre du Syndicat National des journalistes tunisiens) nous informe que les hommes s'arrangent pour se réunir tard le soir dans des bars afin d'exclure les femmes et prendre seuls les décisions, ou encore ils viennent aux réunions du bureau avec des décisions prises dans les cafés ou les bars et mettent les femmes devant le fait accompli.

Par ailleurs, l'absence des mesures d'encouragement et d'accompagnement constitue un autre aspect qui agit contre la présence des femmes (et notamment les plus jeunes) au sein des partis et des syndicats. En fait, à l'exception du RCD qui n'a cessé de prendre les mesures nécessaires (le système du quota, la polarisation, la formation, etc.) en vue d'encourager les femmes à adhérer au parti et donc à exercer leur citoyenneté (en occupant des postes de responsabilité au sein des différentes structures du parti, en accédant à la chambre des conseillers, à la chambre des députés, aux conseils municipaux, etc.), les autres partis politiques et l'organisation syndicale n'ont pas intégré dans leur programme d'action et au niveau de leur mode de fonctionnement une stratégie de mobilisation

des femmes et des jeunes. la majorité des personnes interviewées a expliqué la crise de représentation politique et l'apathie des jeunes et des femmes par les problèmes de chômage et d'insertion socio-économique, l'absence d'une culture de prise de risque, la crise de confiance, etc.

Les obstacles de type culturel

La socialisation primaire (assurée essentiellement par la famille, l'école et le groupe des pairs) inculque à l'individu des stéréotypes, des représentations et des valeurs liés à la féminité et à la masculinité qui règlent les rapports sociaux entre les sexes et le mode de fonctionnement des institutions sociales (espace privé, milieu professionnel, structures politiques, milieu associatif, organisation syndicale, etc.). Ce processus de socialisation primaire confine les hommes et les femmes dans des corsets culturels. les témoignages nous montrent que très souvent les femmes n'aspirent pas à accéder aux postes électifs car elles ont été socialisées de façon à devenir « des êtres apolitiques »⁽⁴⁷⁾.

Par ailleurs, malgré le fait que la présence des femmes dans l'espace public n'est plus à prouver, celles-ci continuent à jouer le rôle qui leur est traditionnellement dévolu à l'intérieur de l'espace domestique. En effet, les responsabilités familiales et notamment la prise en charge des enfants constitue une entrave pour les femmes au niveau de la participation à la gestion des affaires publiques qui exige un degré de disponibilité et une socialisation requise. L'enquête a révélé que les femmes qui sont parvenues à investir la sphère politique sont soutenues, voire secondées par leur mère et/ou leur conjoint notamment en ce qui concerne la garde des enfants. Aussi, a-t-on constaté que la prise en charge des enfants et la délégation des responsabilités familiales est l'un des éléments fondamentaux qui influent sur la participation politique des femmes. Ceci explique le fait que plusieurs femmes attendent à ce que leurs enfants atteignent un âge où ils sont relativement autonomes pour pouvoir s'engager dans une activité politique ou syndicale. C'est le cas de Radhia (Maire, 50 ans) qui nous a informé que non seulement ses enfants sont actuellement autonomes et l'aident à prendre en charge les tâches domestiques, mais ils lui transmettent des informations politiques diffusées par les médias ou qu'ils apprennent à travers leurs réseaux de connaissance. Quant à Amel (Conseillère municipale, membre du Comité central du RCD, âgée de 34 ans), elle nous a informé avec beaucoup d'amertume qu'elle s'est trouvée dans l'obligation d'interrompre la formation dont elle bénéficie au sein de l'Académie politique du RCD, car elle s'apprêtait à accoucher, alors que l'absence est strictement interdite par cette structure. De plus, tellement elle tient à cette formation qu'elle la considère comme décisive au niveau de son parcours politique,

(47) Manon Trembley & Rejean Pelletier, *Que font-elles en politique ? op. cit.*, p. 14.

elle a insisté sur le fait qu'elle compte se réinscrire à l'Académie, une fois ses enfants grandissent.

Le contre-exemple que représente Hatem (Conseiller municipal, célibataire, âgé de 34 ans) nous permet de saisir le caractère sexiste de l'homo politicus. Jouissant du temps et de la disponibilité nécessaires à la pleine participation à la vie politique, il s'est inscrit à cette Académie. Une telle entreprise est ancrée dans une stratégie d'investissement dans sa carrière politique.

L'individualisme et l'absence d'une culture de volontariat

Bien qu'il ne soit pas spécifique aux femmes, cet obstacle a été souligné par la quasi-totalité des personnes interviewées pour expliquer la crise de la participation politique. En effet, la décision de s'engager dans la sphère politique pourrait être basée sur un calcul en termes de coûts / bénéfices, ce qui renvoie à ce que certains chercheurs qualifient de « marché de la participation »⁽⁴⁸⁾.

Le manque d'information

Certaines personnes interrogées considèrent que la culture juridique est faible chez certaines catégories de femmes et notamment dans le milieu rural. Ce manque d'information juridique, selon nos interviewés explique le fait que les femmes n'investissent pas la sphère politique qu'elles considèrent comme étant l'apanage des hommes.

Le manque de réseaux personnels

Plusieurs sont les personnes interviewées et notamment celles qui agissent en dehors de la capitale qui ont affirmé que par défaut d'espaces publics de rencontre, les femmes, contrairement aux hommes, ne parviennent pas à élargir leur réseau relationnel ce qui nuit à leur pleine participation à la vie politique et minimise leurs chances d'accéder aux postes de décision politique. En effet, la désignation et la sélection des candidats, ainsi que la mobilisation des électeurs dépendent dans une large mesure du réseau relationnel.

Les médias

D'après les témoignages collectés à partir des entretiens et la réunion du groupe stratégique, il s'avère que les médias ne sont pas en train de suivre les transformations de la société tunisienne et ne tiennent pas compte du nouveau statut de la femme dans notre pays. Selon les personnes interviewées, les médias diffusent une image traditionnelle, voire négative de la femme et véhiculent des stéréotypes et des images qui renvoient au modèle traditionnel des rapports sociaux entre les sexes.

(48) Nonjon M., « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante, *Politix*, (70), 2005, pp. 89-112.

La misogynie des hommes

L'un des obstacles évoqués par certaines personnes interviewées concerne la misogynie des hommes. Ces derniers considèrent que les femmes qui investissent la sphère politique comme étant leurs rivales, d'où le recours aux alliances électorales basées sur le critère du genre.

4- Schéma organisateur de la participation des femmes tunisiennes à la vie politique et à la prise de décision

L'accès à la sphère politique	L'accès aux postes de responsabilité	Les facteurs favorables	Les facteurs défavorables
1- la famille (père, mère, conjoint, oncle, enfants)	1- la prévalence du public sur le privé	1- les convictions et la volonté individuelle	1- la gestion du temps
2- les clubs et les associations	2- les décisions et les mesures présidentielles	2- la stimulation extérieure	2- les résistances féminines
3- le parti politique	3- la polarisation politique	3- la concurrence politique	3- les résistances sociales
4- les réseaux féminins	4- la confiance et le consensus	4- la poly-activité politique	4- le monopole du politique
5- les séminaires, les stages et les voyages à l'étranger	5- L'ancienneté relative	5- la culture politique	5- L'absence de lieux de rencontre pour les femmes
6- le tournant biographique (le « déclic » politique)	6- les alliances électorales	6- L'exode et le retrait politique des hommes	6- le primat du local sur le national/global

Essai d'explication :

Les différents éléments de ce tableau ne sont pas à concevoir comme des déterminants et des paliers en profondeur mus par un fonctionnement mécanique où un élément est

nécessairement stimulé par un autre mais plutôt comme une *constellation* c'est-à-dire un ensemble parsemé d'éléments présentant une structure conventionnelle, en l'occurrence ici un tableau à plusieurs entrées, tout en possédant une spécificité au niveau de chaque élément et une autonomie qui pourrait référer à plusieurs autres éléments, au sein de logiques particulières et propres aux acteurs et à leurs positions dans l'espace local et national.

A ce titre, il y aurait deux dynamiques globales qui interpellent les femmes : l'accès à la sphère publique et l'entrée dans la vie politique.

Ces deux dynamiques ne sont pas équivalentes dans la mesure où l'accès des femmes à la sphère publique entendue comme ensemble de lieux et de liens publics n'implique pas automatiquement la participation à la vie politique.

En effet, une femme peut sortir du foyer domestique et fréquenter l'école et/ou accéder à la vie professionnelle tout en demeurant apolitique. C'est dans ce sens que l'engagement politique des femmes apparaît comme un « plus » ou un « supplément » qui s'ajoute à l'accès à l'espace public. A son tour, l'accès aux postes de responsabilité constitue la consécration d'une carrière politique plus ou moins avancée.

Une telle consécration prend racine au sein de la famille où l'exemple d'un proche parent (père, oncle...) servant d'exemple est un stimulant de taille sans que cela soit une condition sine qua non pour l'accès à la sphère politique. Celle-ci s'ouvre sur des trajectoires où l'école joue un rôle certes important mais secondaire par rapport aux activités associatives ou politiques au sens d'une appartenance à un parti politique suite à une polarisation par le biais d'un responsable politique qui joue le rôle d'un « aspirateur » chargé d'attirer de nouvelles recrues dont le dynamisme est prometteur.

Cette polarisation est, dans un deuxième temps, stimulée par un processus de consensus et de confiance qui permettent aux femmes politiques d'accéder aux postes de responsabilité encouragés qu'elle sont par les « décisions présidentielles » qui constituent une promotion des droits de la femme et une démarche paritaire et équilibrante de la participation politiques des Tunisiennes.

De leur côté, les réseaux féminins montrent que tout en étant effectifs et réels, ils ne sont pas exclusifs dans la mesure où les hommes y participent également en encourageant les femmes dans le cadre de stratégies de luttes politiques comme l'illustrent les alliances électorales qui permettent aux femmes d'accéder aux postes de responsabilité en conjuguant compétence individuelle et stratégie collective ; les deux étant impulsées par un train de mesures officielles. C'est ce qui explique, en grande partie, la présence massive des militantes du RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique, le parti au pouvoir)

alors que les militantes des autres partis ou des syndicats demeurent politiquement sous-représentées.

Au fond, il existe un « tournant biographique » qui permet à une femme donnée de monter dans les échelons et de devenir « décideuse » politique, à l'issue d'une trajectoire où se conjuguent maints facteurs comme la famille, l'école, les stages et les séminaires de formation, l'existence d'un appui politique situé dans les hautes sphères de l'Etat, voire même ce qu'on pourrait appeler « le hasard » et qui concourent, réunis, à ce « déclic politique » permettant la promotion politique et la mobilité sociale et/ou spatiale des femmes.

Même si le facteur de l'ancienneté relative dans les fonctions politiques semble jouer un certain rôle puisque la majorité des personnes rencontrées et interviewées ont une moyenne d'âge située autour de la cinquantaine, il demeure que ce sont les convictions et la volonté individuelle greffées sur des appuis extérieurs qui sont déterminants pour la promotion politique des femmes. Celles-ci vivent également, entre elles et avec les hommes, une concurrence intense en vue d'évincer des concurrents et d'accéder aux postes de responsabilité, en donnant le primat au public et non pas toujours au privé comme elles prétendent puisque la participation politique exige une grande disponibilité au niveau de la présence d'autant plus que la plupart des femmes politiques ont une poly-activité dans un environnement qui se caractérise, malgré le pluralisme et la diversité, par un certain monopole politique. Il est un fait historique que le RCD demeure le parti dominant et représentatif de toutes les couches sociales tunisiennes (cadres, ouvriers, intellectuels, paysans, jeunes et adultes, femmes et homme) au sein de toutes les structures (administration, associations, clubs...). Il est le vivier de la culture politique favorisant la promotion sociale alors que les autres partis sont minoritaires et peu mobilisateurs. la centrale syndicale est différente dans la mesure où elle est certes une organisation de masse, néanmoins la culture ouvrière tunisienne est plutôt de type masculin et les femmes sont sous-représentées même si la main d'œuvre féminine constitue – ce qui est évidemment limité par rapport aux travailleurs hommes – le quart de la population active.

Paradoxalement, en milieu rural où s'activent des sections féminines et corporatives à l'instar de l'Union des agriculteurs, l'exode des hommes stimule relativement la participation politique des femmes. De même qu'en milieu urbain, le retrait des hommes de la vie politique par suite de leur non-implication dans les affaires de la cité, accroît la présence des femmes, du moins en pourcentage. Ceci dit, c'est la décision par le haut qui semble peser le plus, à la fois dans la promotion de la condition des femmes et dans leur participation à la vie politique nationale.

Il existe ainsi des facteurs favorables et également des facteurs défavorables à l'accès des femmes à la sphère publique et aux postes de responsabilité politique. Parmi les facteurs défavorables, il y a lieu de mentionner une série d'éléments inhibiteurs qui jouent en étant associés ou séparés. Le premier de ces facteurs est la gestion du temps résultant de la peur éprouvée par les femmes envers le fait que la politique risque de les dévier de leurs tâches domestiques. Or, même s'il semble posséder une cohérence rhétorique, ce facteur s'insère dans le cadre des résistances féminines, à savoir les schèmes de pensée et les attitudes intériorisées par les femmes à propos de la politique conçue comme étant une activité masculine.

Ces résistances féminines reproduisent et renforcent les résistances sociales résultant du syndrome de « la domination masculine » et de la marginalisation des femmes dans la sphère publique.

L'autre élément qui nous a semblé important à relever, notamment dans les régions de l'intérieur - à Zaghouan comme à Kairouan -, c'est l'absence de lieux publics de rencontre des femmes. Hormis les bains maures, les salons de coiffure et les fêtes familiales où les femmes se rencontrent et débattent généralement du « privé » et du domestique, il n'existe pas de clubs et d'espaces publics féminins qui favorisent l'échange d'idées et la participation des femmes à la vie politique.

Enfin, le primat du local sur le national/le global qui, en principe, pourrait être conçu en tant qu'expression d'un intérêt des acteurs pour leurs affaires publiques internes est, en réalité, la résultante d'un activisme politique limité qui n'accède pas toujours à l'information nationale et internationale et reste confiné dans une sphère publique restreinte et limitée.

III - Vers une stratégie d'action pour une meilleure participation politique des femmes

En vue d'une meilleure participation politique des femmes, il y aurait lieu d'élaborer une stratégie d'action tenant compte des multiples dimensions constitutives de la présence et de l'intervention des femmes dans l'espace public, sur la base des recommandations avancées par les personnes interviewées ainsi que les participants à la réunion du « groupe stratégique » organisé dans le cadre de la présente recherche-action.

En amont, une telle présence se manifeste au niveau de la famille et de la distribution des rôles au sein de cette structure de base de la société. Elle se prolonge également au niveau de l'école et des rôles que cette institution de socialisation transmet et inculque en façonnant les attitudes, les représentations et les comportements.

En aval, l'intervention des femmes s'effectue au niveau des partis politiques qui constituent un champ d'exercice de la citoyenneté et du pouvoir politique.

L'espace intermédiaire entre la famille et les partis politiques est composé des structures politiques représentatives, des médias et des associations.

Par structures politiques représentatives, nous entendons les conseils municipaux, régionaux et ruraux, ainsi que les comités de quartier, les fédérations syndicales sectorielles, les syndicats des résidences d'habitat collectif, etc.

Les médias réfèrent aux canaux d'information et de communication intégrant aussi bien les journaux que la radio, la télévision, l'Internet..., canaux qui servent de lien entre les individus.

Les associations, agissant dans les multiples champs (social, sportif, économique, culturel, environnemental...) contribuent à l'œuvre du développement par les multiples actions bénévoles ou lucratives qui sont conformes à leur statut et vocation.

Une telle stratégie visant une meilleure participation politique des femmes gagnerait à tenir compte de l'articulation entre le local et le global qui sont les deux éléments structurant de la présente recherche-action.

1- les institutions de socialisation : la famille et l'école

C'est au sein de la famille que s'effectue la socialisation primaire et que se forment les rapports entre hommes et femmes avec ce qu'il implique comme distribution inégalitaire des rôles. La séparation entre une sphère familiale privée et réservée aux femmes, d'un côté, une sphère publique et politique dominée par les hommes, de l'autre, est au fondement de cette distribution inégalitaire. Le politique « genré » ou à dominante masculine commence au sein de la famille.

Malgré les réformes juridiques, sociales et politiques qui ont permis d'émanciper les femmes en Tunisie, depuis l'adoption du Code du Statut Personnel en 1956, la distribution des rôles n'a pas beaucoup changé : les hommes participant à l'entretien du foyer et prenant en charge l'éducation des enfants sont peu nombreux. Pour sa part, la participation politique des femmes demeure faible et le projet de devenir femme politique est peu valorisé et non assumé.

C'est pour cette raison qu'une véritable stratégie d'action devrait cibler d'abord et avant tout la cellule familiale. Un travail de conscientisation, assuré par les médias et les associations, est absolument nécessaire en vue de la non reproduction de la domination masculine et, par voie de conséquence, de la passivité féminine dans la sphère publique.

Dans le même sillage, l'école qui participe à la socialisation primaire et qui forme « les hommes et les femmes de demain » est appelée à revoir davantage les programmes et surtout veiller à ce que les inégalités hommes / femmes ne s'enracinent pas dans les pratiques scolaires et sociales. Dans les cours dispensés et les séances sportives, les enseignants ont un grand rôle à jouer en vue de ne pas reproduire la séparation entre les sexes. La mixité se construit très tôt, avec les enfants, lors des premières années de la scolarité.

Tant qu'on n'a pas changé la famille et l'école au niveau de la distribution des rôles masculins et féminins, la démocratie genrée sera difficile à réaliser.

La révision des manuels scolaires et l'organisation au sein des clubs scolaires et universitaires, de débats relatifs aux rapports entre les sexes ; la participation mixte aux groupes de travail, ainsi qu'aux activités de loisir sont à renforcer dans le cadre d'une stratégie ciblant la famille et l'école, en tant qu'institutions primaires de socialisation appelées à jouer un rôle fondamental dans la restructuration des rapports hommes / femmes.

Les comités des parents d'élèves sont appelées à exercer un rôle équivalent à celui des groupes de pression, en luttant contre les discours et les pratiques discriminatoires à l'égard des élèves de sexe féminin. Une action de sensibilisation visant ces comités, de la part des associations féminines et des ministères de l'éducation nationale, de la femme et de la famille est nécessaire pour atteindre un tel objectif.

Il est important, dans ce sens, d'en finir avec l'idée de séparation entre l'école et la famille sur la base d'une conception dualiste entraînant un désengagement institutionnel par lequel l'école accuserait la famille de défaillance au niveau de l'éducation et inversement.

2- les structures politiques représentatives

C'est la présence des femmes au sein des structures politiques représentatives, que sont les conseils municipaux, régionaux et ruraux, ainsi que les comités de quartier, les fédérations syndicales sectorielles, les syndicats des résidences d'habitat collectif, etc. qui doit être renforcée, étant donné sa faiblesse qui varie selon les structures, les régions et les secteurs. C'est certainement dans les milieux syndicalistes de base que la représentativité féminine est la plus faible. Cela tient à des raisons multiples parmi lesquelles se conjuguent les poids de l'histoire et de la culture, l'absence d'une politique volontariste de promotion de la femme aux postes de commande ainsi que la conception du travail syndical lui-même organisé par des hommes selon une conception masculine et misogyne. C'est cette conception qui est à revoir, sur la base d'une campagne de

sensibilisation au sein même des syndicats dans le but de valoriser le rôle des femmes syndicalistes, d'autant plus que les syndiquées sont majoritaires dans des secteurs comme l'enseignement et la santé, alors qu'elles sont peu nombreuses dans des secteurs comme les mines, le transport, la maintenance, le bâtiment, etc. il appartient à la Centrale syndicale, qui est consciente de cette sous-représentativité féminine, de sensibiliser ses cadres, en particulier les secrétaires généraux des unions régionales, vis-à-vis de la nécessité de pallier à cette carence, en favorisant l'ascension des femmes dans les postes de responsabilité.

Il en est de même des autres structures de représentativité tels que les conseils municipaux, où la présence des femmes a été hissée au taux de 30% alors que, dans les faits, le nombre des élues reste faible et dans le cas où elles siègent, elles sont chargées des responsabilités sociales et culturelles, comme si elles étaient incapables de gérer le reste.

En milieu urbain, la tendance à la construction verticale est en train de progresser dans tous le pays et notamment dans les grandes villes, a entraîné la présence de syndicats dans ce type d'habitat collectif. Or, ces syndicats souffrent de nombreux dysfonctionnements dont la sous-représentativité féminine. la présence des femmes au sein de ces structures permettrait certainement de prendre en considération les besoins des ménages et pourrait même être une solution au marasme auquel se trouvent les syndicats, avec les conséquences de dégradation matérielle et esthétique des immeubles. Il en est de même des comités de quartiers qui sont à dynamiser sur la base d'une présence accrue des femmes.

En milieu rural, nous constatons la même sous-représentativité féminine dans les conseils ruraux et dans les structures politiques d'une façon générale, même si l'exode des hommes dans les villes, ainsi que l'amélioration du niveau de scolarité et des conditions de vie sont de nature à inciter à une plus grande participation des femmes.

Il est recommandé, à cet effet, que les différents acteurs politiques participent à impulser une dynamique favorisant la présence des femmes dans ces différentes structures de représentation politique qui constituent, à vrai dire, une véritable « école de la citoyenneté ».

3- le champ médiatique

Par leur diversité et leur importance au niveau de la communication de masse et de la rentabilité économique, les médias constituent un levier de la vie politique et de la démocratie participative.

Or, le champ médiatique se caractérise par une double carence : l'image de la femme y est souvent négative et la présence des femmes dans les débats politiques est marginale, y compris quand ces débats sont animés par des femmes journalistes.

Pour remédier à cette double carence, il importe de réformer le système d'information de sorte à assurer une visibilité publique aux femmes pour qu'elles puissent s'exprimer autant que les hommes et diffuser une image active en rupture avec les stéréotypes véhiculés par la publicité et les feuilletons télévisés.

De même, il importe de favoriser le débat à propos de toutes les questions touchant à l'émancipation de la femme de nos jours remise en cause par les discours intégristes diffusés par les télévisions satellitaires arabes.

Il est également recommandé d'organiser, à l'intention des journalistes et des professionnels des médias, hommes et femmes, des sessions de formation axées sur l'approche genre de la politique, de la culture et de la société.

4- les associations et les partis politiques

Hormis le RCD qui a développé une politique volontariste de promotion de la femme dans ses différentes structures, la plupart des partis de l'opposition se caractérisent par une sous-représentative féminine, au niveau de la base et du sommet. Une seule femme y est secrétaire générale, depuis 2006, dans le PDP et peu de femmes se retrouvent dans les instances dirigeantes de ces partis.

En ce qui concerne les associations, les femmes ne sont pas absentes et sont même très actives, notamment dans les associations à caractère social et environnemental. Néanmoins, leur représentativité est faible au niveau des postes clés, y compris dans les associations sportives. Une femme associative qui est présidente, secrétaire générale ou trésorière demeure un fait rare.

Pour renforcer le leadership féminin, il importe d'instaurer une politique de quotas dans les instances de décision et au niveau des listes électorales, en vue d'une plus grande présence politique féminine.

Parmi les moyens de promotion des femmes au niveau des partis politiques et des associations ainsi que des syndicats, la lutte contre la violence verbale s'impose du fait qu'elle a pour objectif l'exclusion des femmes.

La mise en place d'une institution chargée de la promotion du leadership politique féminin, sur le modèle d'une « Académie politique du Genre » est à même d'assurer une formation adéquate aux femmes cadres des partis politiques et des associations.

5- le local et le global

L'articulation entre le local et le global est d'une importance considérable dans la mesure où non seulement les deux niveaux d'appartenance exigent d'être coordonnés au niveau de l'activité étatique nationale mais également parce que la mondialisation exige, au niveau des discours et des pratiques politiques, la prise en considération des liens qui unissent désormais les individus et les sphères publiques au niveau transnational.

La présente recherche action menée dans les trois régions de Tunis, de Zaghouan et de Kairouan a montré, d'une part, le décalage qui existe entre la Capitale et les régions de l'intérieur et, d'autre part, le repli national de la majorité des femmes politiques lesquelles certes sont au courant des événements internationaux mais n'ont pas une conscience aigüe des transformations que vit le monde aujourd'hui, sur tous les plans, économique, culturel, politique et communicationnel.

C'est pour cela qu'il importe de débattre et d'agir en vue d'intégrer la dimension transnationale dans les discours et pratiques des femmes politiques, tout en tenant compte de l'ambition légitime des femmes à réaliser une mobilité politique vers les centres de décision nationaux et internationaux, sans toutefois que cela ne soit l'occasion de vider les régions de leurs cadres au profit de la métropole.

Dans cette perspective, une politique d'équilibre régional qui favoriserait l'intérieur par rapport au Grand Tunis a tout intérêt à offrir le cadre de vie adéquat et à créer des gratifications pour les femmes politiques et leurs familles afin de les encourager à rester sur place.

Enfin, pour les femmes cadres politiques, régionaux et nationaux, une ouverture sur le monde, par les médias - notamment par l'accès gratuit à l'Internet et au Wifi -, les jumelages des villes, les voyages, les échanges et la participation aux séminaires internationaux est à encourager par les autorités et à consolider par les citoyens et les citoyennes.

Bibliographie

- « La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres », Conférence internationale organisée par la Chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté », l'UMR CNRS 5600 et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Lyon, 10-11 décembre 2007, publié sur Internet : <http://www.afs-socio.fr/ac-polurbaine.pdf>.
- Abélès Marc & Jeudi Henri-Pierre, *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Abélès Marc, « Rituels de campagne : l'élection municipale de 1989 à Auxerre », *Mots*, vol.25, décembre 1990, pp.43-65.
- Andrew Caroline, « Mariette Sineau, Des femmes en politique, Paris, Economica, 1988, 237 p. », *Politique*, n° 14, 1988, p. 184-186, consulté sur Internet : <http://id.erudit.org/iderudit/040609ar>.
- Blanchet Alain et Gotman Anne, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Nathan, collection 128, 1992.
- Blondiaux L. et Cardon D, « Dispositifs participatifs », *Politix*, Année 2006, Numéro 75, pp. 3-9.
- Bourricaud François, « La sociologie du « leadership » et son application à la théorie politique », in *Revue française de science politique*, Année 1953, Volume 3, Numéro 3, pp. 445 – 470.
- Catani Maurizio et Mazé Suzanne, *Tante Suzanne - Une histoire de vie sociale*, Paris, Librairie des Méridiens Klincksieck, collection « Sociologies au quotidien », 1982.
- Chekir Hafidha, *Guide de la participation politique des femmes arabes* (en arabe), Tunis, Institut Arabe des Droits de l'homme, 2004.
- COLLECTIF, *la femme et la participation politique* (en arabe), Colloque de Amman, 2003, Tunis, Institut Arabe des Droits de l'homme, 2004.
- COLLECTIF, *la participation politique de la femme arabe. Défis face à l'exercice effectif de la citoyenneté* (en arabe), Tunis, Institut Arabe des Droits de l'homme, 2000.
- Cornaton Michel, *Groupes et société*, Toulouse, Privat, 1969.
- Couvidat Anne et Dewoghelaere Julien, Pour une analyse comparative du leadership : les « maires » dans les « contrastes dramatiques » français et suédois, document publié sur Internet : http://spirit.sciencespobordeaux.fr/PDF/S%C3%A9mgeneral_couvidatdewog.pdf.

- Denni Bernard et Lecomte Patrick, *Sociologie du politique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1990.
- Dubet François, « Pour une définition des modes d'adaptation sociale des jeunes à travers la notion de projet », in *Revue de sociologie française*, Année 1973, Volume 14, Numéro 2, pp. 221 – 241.
- Flacher B., « La participation politique », document consulté sur Internet : <http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ecjs/reflexions/ecjsparticpolit.htm>
- Garraud M., *Profession homme politique, la carrière politique des maires urbains*, Paris, édition L'Harmattan, 1989.
- Garraud Philippe, « Discours des maires et construction locale du politique », *Mots*, Année 1990, Volume 25, Numéro 1, pp. 7 – 21.
- Gauthier Benoît, « La recherche-action », in Gauthier Benoît (sous la direction de), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1993, pp. 517-533.
- Genieys William, Négrier Emmanuel, Smith Andy, Baraize François, Faure Alain, « Le pouvoir local en débats. Pour une sociologie du rapport entre leadership et territoire », *Pôle Sud*, Année 2000, Volume 13, Numéro 1, pp. 103 – 119.
- Joana Jean, « Du gouvernement des villes au gouvernement municipal », *Pôle Sud*, Année 2000, Volume 13, Numéro 1, pp. 3 – 9.
- Kaufmann Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, collection 128, 1996.
- Kohn Ruth Canter et Nègre Pierre, *les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Lapassade Georges, *L'ethno-sociologie. les sources anglo-saxonnes*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.
- Latour Bruno, « Si l'on parlait un peu politique ? », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, Année 2002, Volume 15, Numéro 58, p. 143 – 165.
- Mayer Robert et Ouellet Francine, « La recherche dite 'alternative'. la recherche-action, la recherche participative, l'intervention sociologique, la recherche féministe et la recherche conscientisante », in Mayer Robert et Ouellet Francine et alii, *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal/ Paris, Gaëtan Morin éditeur, 2000, pp. 287-325.
- Mazet P., « Participation des habitants et politiques publiques délibératives: pour une approche critique de la démocratie locale », in C. Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 83-113.

- Najjar Sihem et Kerrou Mohamed, *la décision sur scène. Un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes*, Beyrouth, Tunis, MAJD / CAWTAR, 2007.
- Nonjon M., « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, (70), 2005, pp. 89-112.
- Polin Claude, *De la démocratie en Amérique – Tocqueville – Analyse critique*, Paris, Hatier, 1973.
- Sardan(de) Olivier, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, LASDEL, Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local, Octobre 2003. <http://www.ird.ne/lasdel/pub/13methodologie.pdf>, (consulté le 22 février 2009).
- Schinz Olivier, *Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain*, *ethnographiques.org*, Numéro 1 - avril 2002 [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/IMG/pdf/ArSchinz.pdf>, (consulté le 22 février 2009).
- Schneider-Barthold Wolfgang, Gagel Dieter, Hillen Peter et Mund Horst, *Recherche-action. Méthodes évolutives et participatives dans la coopération au développement*, Eschborn 1995, <http://www.cefe.net/forum/sghm.pdf>, (consulté le 22 février 2009).
- Sineau Mariette, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988.
- Sineau Mariette, Parité - le Conseil de l'Europe et la participation des femmes à la vie politique - Projet intégré «Les institutions démocratiques en action» Editions du Conseil de l'Europe, avril 2004.
- Sintomer Yves Loïc Blondiaux, « L'impératif délibératif », *Politix*, Année 2002, Volume 15, Numéro 57, pp. 17 – 35.
- Sorbets Claude, « Démocratie locale, citoyenneté et participation : des formes et des processus en questions », *Annuaire des collectivités locales*, Année 2002, Volume 22, Numéro 1, pp. 11 – 23.
- Tremblay Manon et Pelletier Rejean, *Que font-elles en politique ?* Québec, les Presses de l'Université de Laval, 1995.
- Verspieren Marie-Renée, *Recherche-action de type stratégique et science(s) de l'éducation*, Paris / Bruxelles, l'Harmattan / Contradictions, 1990.

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien

Axes de l'entretien

I – Trajectoire et ressources individuelles

- 1– Pouvez-vous nous décrire votre activité politique (ce que vous faites exactement) ?
- 2– Quand avez-vous commencé à participer à cette activité ?
- 3– Comment ? Dans quel cadre ? Avec qui ? Pour quelles raisons ?
- 4– Avez-vous eu des expériences politiques antérieures ?
- 5– Comment évaluez-vous votre expérience actuelle en matière de participation politique ?

II – Réseaux familiaux, sociaux et politiques

- 6 – Avez-vous été orienté(e) vers cette expérience par une personne de votre entourage ?
- 7 – Etes-vous soutenu ou aidé par quelqu'un (au niveau local et au niveau national) ?
- 8 – Quelles sont les sources relationnelles de votre information ? Quels sont les moyens de communication que vous utilisez le plus ?
- 9– Pouvez-vous nous parler de vos relations institutionnelles et quels rapports entretenez-vous avec vos partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de votre structure ?
- 10- Que vous apporte concrètement votre activité politique ?

III – Vie privée et vie publique

- 11- Quelle est l'attitude de votre famille à l'égard de votre activité politique ? Votre famille est-elle un facteur favorable ou défavorable à votre activité politique ?
- 12- Comment sont prises les décisions à l'intérieur de votre famille ?
- 13- Discutez-vous au sein de la famille de politique ? Laquelle (régionale, nationale, internationale) ?
- 14 – Comment arrivez-vous à concilier vie familiale et activité politique ? Existe-t-il des contraintes familiales à votre activité politique ? Est-ce que les services de proximité tiennent compte des besoins des familles en matière de participation politique ?
- 15 – Quels sont les lieux publics (café, club, hammam...) où vous débattiez de la politique locale, nationale et internationale ?

IV – Obstacles à la participation politique

- 16– Comment arrivez-vous à concilier vie politique et activité professionnelle ?
- 17– Pouvez-vous nous parler des difficultés et des obstacles que vous rencontrez au quotidien dans votre activité politique ?
- 18 – Etes-vous soumis(e) à des pressions au sein du cadre d'appartenance (conseil municipal, parti politique, syndicat, association) ?
- 19– Avez-vous eu des problèmes en raison de votre activité politique ?
- 20 – Avez-vous subi ou avez-vous été témoin d'une scène de violence verbale, psychologique ou physique liée à votre activité politique ?

V – Recommandations

- 21 – Quelles sont vos suggestions et recommandations pratiques pour favoriser la participation politique des femmes ?

Nota bene :

Par activité politique, on entend l'ensemble des actions à l'intérieur des différentes structures telles que le conseil municipal, le parti politique, le syndicat et l'association ou ONG.

Il est important de tenir compte de la flexibilité du guide d'entretien. L'important est de respecter le discours de l'interviewé(e). L'ordre des questions ne saurait être contraignant.

Les rapports hommes/femmes et local/global gagneraient à être présents de manière transversale au niveau de toutes les questions du guide.

VI - Fiche signalétique

Age :

Lieu de naissance

Lieu de résidence

Origine géographique

Niveau d'instruction

Profession

Responsabilité politique et/ou associative

Stage et formation

Contact avec la métropole régionale et/ou nationale

Voyages à l'étranger

Situation matrimoniale

Nombre d'enfants

Age, instruction et profession des enfants

Age du conjoint

Profession du conjoint

Niveau d'instruction du conjoint

Origine géographique du conjoint

Annexe 2 : Présentation des terrains de la recherche-action

Le Grand-Tunis

L'agglomération du Grand-Tunis est située au Nord-Ouest de la Tunisie. Elle est composée de 4 gouvernorats : Tunis (983 861 habitants), l'Ariana (422 246 habitants), Ben Arous (505 773 habitants) et la Manouba (335 912 habitants).

La région de Kairouan

Le gouvernorat de Kairouan est situé dans le centre de la Tunisie et couvre une superficie de 6,712 km² (soit 4,1 % de la superficie du pays). Il est l'un des 24 gouvernorats de la Tunisie et abrite une population de 551 900 habitants. Ce gouvernorat comprend 11 délégations, 12 municipalités, 7 conseils ruraux et 114 imadas.

Délégation	Population en 2004 (habitants)
Bouhajla	70 589
Echebika	
Echarda	
El Alâa	
El Ouslatia	
Haffouz	
Hajeb El Ayoun	
Kairouan Nord	
Kairouan Sud	
Nasrallah	
Sbikha	



Sources : Institut national

de la statistique

Le conseil municipal de Kairouan

municipal de

Le conseil municipal de Kairouan comporte comme suit :

municipal de 40 membres répartis

- le président de
- Un premier
- 18 assistants
- 20 conseillers

la commune assistant

Les commissions permanentes sont : la commission des affaires administratives et financières, la commission des travaux et de la structuration urbaine, la commission de la santé, de la propreté et de l'environnement.

permanentes

Source : http://www.commune-kairouan.gov.tn/Fr/Presentation_kairouan.html



La région de Zaghouan

Le gouvernorat de Zaghouan, est situé dans le nord-est de la Tunisie, situé à 51 kilomètres de la capitale. Il couvre une superficie de 2 768 km², soit 1,7 % de la superficie du pays. Il abrite en 2008 une population de 167 100 habitants. Ce gouvernorat a été créé en novembre 1976. Il est limité par les gouvernorats de Ben Arous et la Manouba au nord, Sousse et Kairouan au sud et Siliana et Béja à l'ouest. Sur le plan administratif, il est découpé en six délégations, six municipalités, cinq conseils ruraux et 48 imadas.

Délégation	Population en 2004 (habitants)
Bir Mchergua	21 508
El Fahs	43 678
En-Nadhour	28 550
Ez-Zeriba	20 765
Saouaf	12 095
Zaghouan	34 367

Sources : Institut national de la statistique



Référence : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernorat_de_Zaghouan



Drissi MED

21 impasse Sidi Della, Bab Djedid 1008 Tunis
Tél : (216) 22 39 79 92 / mohamed.drissi70@gmail.com



**L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies
pour la Promotion de la Femme (UN-INSTRAW)**

Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR)

7, impasse n°1 Rue 8840 -Centre Urbain Nord
P.O. Box nr 105 - 1003 Cité El Khadra, Tunis - TUNISIE
Tel. + 216 71 792298
Fax. +216 71 780002
E-mail : info@womenpoliticalparticipation.org
PageWeb : www.womenpoliticalparticipation.org

